



Rapport intermédiaire non-audité  
pour la période de six mois  
se terminant le 30 juin 2012



# Index

<b>1.</b>	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration .....</b>	<b>4</b>
1.1.	Données financières clés .....	4
1.2.	Performance financière .....	6
1.3.	Situation de liquidité et ressources financières .....	11
1.4.	Risques et incertitudes .....	12
1.5.	Evènements survenus après la clôture.....	16
<b>2.</b>	<b>Déclaration du Conseil d'administration.....</b>	<b>17</b>
<b>3.</b>	<b>Rapport du Commissaire .....</b>	<b>18</b>
<b>4.</b>	<b>Etats financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités .....</b>	<b>20</b>
4.1.	Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité.....	20
4.2.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global .....	20
4.3.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière .....	21
4.4.	Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres	22
4.5.	Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité.....	23
4.6.	Annexes aux comptes annuels consolidés intermédiaires non audités .....	24
<b>5.</b>	<b>Glossaire.....</b>	<b>44</b>

# 1. Rapport de gestion du conseil d'administration

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Louvain, en Belgique, avec une cotation au New York Stock Exchange (NYSE: BUD) au travers d'American Depositary Receipts. La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. La bière, le réseau social d'origine, rassemble des gens depuis des milliers d'années et notre portefeuille de plus de 200 marques continue à forger des liens solides avec des consommateurs. Nous investissons la majorité de nos ressources pour le développement des marques dans nos marques prioritaires, celles avec le plus grand potentiel de croissance, comme nos marques mondiales Budweiser®, Stella Artois® et Beck's®, à côté de Leffe®, Hoegaarden®, Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antartica®, Quilmes®, Michelob Ultra®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske®, Hasseröder® et Jupiler®. La société possède également une participation de 50 pourcent dans la filiale d'exploitation de Grupo Modelo, le brasseur leader au Mexique et le propriétaire de la marque mondiale Corona®. Le dévouement à l'héritage et la qualité d'AB InBev trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, avec des origines, à St. Louis aux Etats-Unis, depuis 1852. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, AB InBev emploie les forces collectives de ses quelque 116.000 collaborateurs basés dans des opérations dans 23 pays du monde entier. En 2011, AB InBev a réalisé des produits de 39,0 milliards d'USD. La société aspire à être La Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur. Pour plus d'informations, visitez notre site internet: [www.ab-inbev.com](http://www.ab-inbev.com).

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de 2011 d'Anheuser-Busch InBev ainsi que les états financiers intermédiaires résumés non-audités au 30 juin 2012.

Dans le reste de ce document, nous référons à Anheuser-Busch InBev comme "AB InBev", "la société" ou "l'entreprise".

## EVENEMENTS RECENTS

Le 29 juin 2012, AB InBev et Grupo Modelo, S.A.B. de C.V. ont annoncé la conclusion d'un accord selon lequel AB InBev fera l'acquisition des parts restantes de Grupo Modelo qu'elle ne possède pas encore pour un montant de 9,15 USD par action au comptant, dans le cadre d'une transaction estimée à 20,1 milliards d'USD. Ce rapprochement sera finalisé au terme d'une série d'étapes visant à simplifier la structure d'entreprise de Grupo Modelo, suivie par une offre publique d'achat entièrement en numéraire d'AB InBev pour toutes les actions de Grupo Modelo en circulation qu'elle ne possèdera pas à ce moment.

Cet accord est l'étape suivante logique, compte tenu de la participation économique existante d'AB InBev de plus de 50 % dans Grupo Modelo et du long et fructueux partenariat entre les deux entreprises. Le groupe combiné prendrait une position de leader dans le secteur de la bière au niveau mondial avec environ 400 millions d'hectolitres de volume de bière par an et un chiffre d'affaires pour 2012 estimé à 47 milliards d'USD. Ses activités s'étendraient dans 24 pays, offrant de nouvelles opportunités à 150 000 collaborateurs à travers le monde.

AB InBev a obtenu des engagements fermes pour le financement de l'achat des actions en circulation de Grupo Modelo. L'entreprise a obtenu 14 milliards d'USD de facilités de crédit bancaires supplémentaires aux liquidités existantes via une nouvelle facilité de crédit offrant un crédit de 8 milliards d'USD remboursable en trois ans et une autre facilité de crédit de 6 milliards d'USD venant à échéance au plus tard deux ans à compter de la date d'opération.

Dans le cadre d'une opération connexe annoncée le 29 juin 2012, Grupo Modelo vendra sa participation actuelle de 50 % dans Crown Imports, la joint-venture qui importe et commercialise les marques de Grupo Modelo aux Etats-Unis, à Constellation Brands pour un montant de 1,85 milliard d'USD, offrant ainsi à Constellation Brands la totalité de la propriété et du contrôle de l'entreprise. Par conséquent, les marques de Grupo Modelo continueront d'être importées, commercialisées et distribuées aux Etats-Unis de manière indépendante par le biais de Crown Imports selon les mêmes conditions économiques qu'aujourd'hui, alors qu'AB InBev assurera la continuité de l'approvisionnement, la qualité des produits et la capacité de lancement d'innovations. Crown Imports continuera à gérer tous les aspects de l'activité, y compris les prises de décision en matière de marketing, de distribution et de prix.

Cette opération est soumise à des approbations réglementaires aux Etats-Unis, au Mexique et dans d'autres pays, ainsi qu'à d'autres conditions de conclusion habituelles. Le 20 juillet 2012, s'est tenue l'assemblée générale de Grupo Modelo lors de laquelle la majorité des actionnaires a approuvé les amendements aux statuts de Grupo Modelo ainsi que d'autres étapes nécessaires en lien avec l'accord sous lequel AB InBev acquerra les parts non encore détenues dans Grupo Modelo. La transaction devrait être clôturée d'ici au premier trimestre de l'année 2013.

## 1.1. Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, les commentaires contenus dans ce rapport de gestion, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. En d'autres termes, les chiffres financiers internes sont analysés de manière à éliminer l'impact des écarts de conversion des activités à l'étranger et des changements dans le périmètre. Les changements dans le périmètre représentent l'impact des acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre secteurs, les pertes et profits enregistrés au titre de réduction et les modifications apportées aux estimations comptables d'une année à l'autre ainsi que d'autres hypothèses que la direction ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de l'entreprise.

Chaque fois qu'ils sont mentionnés dans le présent document, les indicateurs de performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, taux d'imposition, bénéfice par action) sont rapportés sur une base « normalisée », ce qui signifie qu'ils sont présentés avant les éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents sont des produits ou des charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise de par leur taille ou nature. Les indicateurs normalisés sont des indicateurs additionnels utilisés par la direction et ne peuvent pas remplacer les indicateurs conformes aux normes IFRS comme indicateurs de la performance de l'entreprise.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans les produits et charges opérationnels d'AB InBev ainsi que les principaux éléments de flux de trésorerie.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	%	2011	%
<b>Produits<sup>1</sup></b> .....	<b>19 202</b>	<b>100,0</b>	<b>18 955</b>	<b>100,0</b>
Coûts des ventes .....	(8 064)	42,0	(8 231)	43,4
<b>Marge brute</b> .....	<b>11 138</b>	<b>58,0</b>	<b>10 724</b>	<b>56,6</b>
Frais de distribution .....	(1 906)	9,9	(1 620)	8,6
Frais commerciaux et de marketing.....	(2 683)	14,0	(2 540)	13,4
Frais administratifs .....	(1 027)	5,3	(990)	5,2
Autres produits/(charges) d'exploitation .....	270	1,4	239	1,3
<b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)</b> .....	<b>5 792</b>	<b>30,2</b>	<b>5 813</b>	<b>30,7</b>
Éléments non-récurrents .....	23	0,1	(104)	0,6
<b>Bénéfice d'exploitation (EBIT)</b> .....	<b>5 815</b>	<b>30,3</b>	<b>5 709</b>	<b>30,1</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b> .....	<b>1 354</b>	<b>7,0</b>	<b>1 375</b>	<b>7,3</b>
<b>EBITDA normalisé</b> .....	<b>7 146</b>	<b>37,2</b>	<b>7 155</b>	<b>37,7</b>
<b>EBITDA</b> .....	<b>7 169</b>	<b>37,3</b>	<b>7 084</b>	<b>37,4</b>
<b>Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev</b> .....	<b>3 628</b>	<b>18,9</b>	<b>2 758</b>	<b>14,6</b>
<b>Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev</b> .....	<b>3 648</b>	<b>19,0</b>	<b>2 414</b>	<b>12,7</b>

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
<b>Activités opérationnelles</b>		
Bénéfice .....	4 596	3 386
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice .....	2 740	3 874
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions</b> .....	<b>7 336</b>	<b>7 260</b>
Changement du fonds de roulement.....	(1 156)	(564)
Contributions aux plans et utilisation des provisions .....	(453)	(393)
Intérêts et impôts (payés)/reçus .....	(1 849)	(2 162)
Dividendes reçus .....	717	402
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b> .....	<b>4 595</b>	<b>4 543</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Dépenses d'investissement nettes.....	(1 139)	(1 508)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée.....	(1 346)	(261)
Produits nets de cessions d'obligations à court terme .....	(1)	335
Autre .....	(49)	(35)
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement</b> .....	<b>(2 535)</b>	<b>(1 469)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Dividendes payés.....	(3 079)	(2 237)
(Remboursement)/émissions d'emprunts.....	(315)	(548)
Émissions d'actions de capital .....	95	128
Autre (incluant charges financières nettes autres qu'intérêts).....	(214)	(553)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b> .....	<b>(3 513)</b>	<b>(3 210)</b>
<b>Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b> .....	<b>(1 453)</b>	<b>(136)</b>

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires net des accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés à nos clients.

## 1.2. Performance financière

Tant du point de vue comptable que du point de vue de gestion, AB InBev est constituée de sept zones d'activités. Les exportations et les activités d'emballage sont rapportées dans la zone Exportations Globales et Sociétés Holding.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la performance d'AB InBev, pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 (en millions d'USD, à l'exception des volumes en milliers d'hectolitres). Les commentaires qui y sont relatifs sont basés sur des chiffres de croissance interne.

<b>AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL</b>	2011	Scope <sup>1</sup>	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes totaux (milliers d'hl) .....	192 691	647	-	1 518	194 856	0,8%
Produits.....	18 955	63	(845)	1 029	19 202	5,4%
Coûts des ventes .....	(8 231)	163	273	(269)	(8 064)	(3,4)%
Marge brute .....	10 724	227	(572)	760	11 138	7,0%
Frais de distribution .....	(1 620)	(188)	109	(207)	(1 906)	(11,5)%
Frais commerciaux et de marketing....	(2 540)	(22)	112	(232)	(2 683)	(9,1)%
Frais administratifs .....	(990)	(9)	53	(81)	(1 027)	(8,2)%
Autres produits/charges d'exploitation	239	2	(19)	48	270	20,1%
EBIT normalisé .....	5 813	10	(318)	287	5 792	5,0%
EBITDA normalisé .....	7 155	23	(378)	347	7 146	4,9%
Marge EBITDA normalisé .....	37,7%				37,2%	(21)bp

Au cours des six premiers mois de 2012, AB InBev a enregistré une croissance de son EBITDA de 4,9%, alors que la marge d'EBITDA a diminué de 21 points de base pour atteindre 37,2%.

Les volumes consolidés ont augmenté de 0,8 %, les volumes de nos propres bières affichant une hausse de 0,4 % et les volumes non-bières, une hausse de 5,3 %. Les volumes totaux des marques prioritaires ont progressé de 2,2%, sous l'impulsion de Budweiser au niveau mondial, Harbin en Chine, d'Antarctica et Brahma au Brésil, de la famille Bud Light aux Etats-Unis et de Bud en Russie. Les marques prioritaires sont celles qui détiennent le potentiel de croissance le plus élevé dans chaque segment de consommation important et pour lesquelles la société investit le plus en termes de marketing.

Les produits consolidés ont augmenté de 5,4% pour atteindre 19 202m USD, avec une croissance des produits par hl de 5,3 %. Sur une base géographique constante (c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans des pays à plus faibles produits par hl), la croissance interne des produits par hl a progressé de 5,7 %.

Les Coûts des Ventes (CdV) ont augmenté de 3,4% soit 3,9% par hectolitre. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre se sont accrus de 4,7%.

### VOLUMES

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des volumes de ventes par zone et les commentaires y relatifs sont basés sur des chiffres de croissance interne. Les volumes n'incluent pas seulement les marques et les licences de AB InBev, mais également les marques de tiers que la société brasse en tant que sous-traitant ainsi que les produits de tiers que la société vend à travers son réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest. Les volumes vendus via ses activités d'exportation sont repris séparément. La part dans les volumes de Grupo Modelo n'est pas reprise dans les volumes rapportés.

Milliers d'hectolitres	2011	Scope	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Amérique du Nord.....	63 462	(515)	(271)	62 676	(0,4)%
Amérique latine Nord .....	55 623	630	2 314	58 567	4,2%
Amérique latine Sud.....	16 294	-	242	16 536	1,5%
Europe de l'Ouest .....	15 377	(51)	(953)	14 373	(6,2)%
Europe centrale et de l'Est .....	12 639	-	(1 344)	11 295	(10,6)%
Asie-Pacifique.....	25 909	645	1 473	28 026	5,7%
Activités d'Exportation et Sociétés Holding .....	3 387	(62)	59	3 383	1,8%
<b>AB InBev au niveau mondial .....</b>	<b>192 691</b>	<b>647</b>	<b>1 518</b>	<b>194 856</b>	<b>0,8%</b>

Les volumes totaux de la Zone **Amérique du Nord** ont diminué de 0,4%. Aux Etats-Unis, les volumes de livraison ont diminué de 0,7%, suite à des ajustements apportés aux schémas de livraison pour garantir un échelonnement plus progressif et plus économique des livraisons aux grossistes d'AB InBev. Les ventes aux détaillants («VAD») de bière locale américaine corrigées pour les jours de vente effectifs sont restées solides, en croissance de 0,2% au cours des six premiers mois de 2012. La société estime que les tendances des parts de marché continuent à s'améliorer, perdant environ 25 points de base, tout en progressant significativement dans la catégorie des bières premium-plus et des boissons maltées aromatisées suite au lancement de Bud Light Platinum et de Bud Light Lime *Lime-A-Rita*. La société estime avoir augmenté ses parts de marché avec la famille Bud Light, Michelob Ultra et ses marques haut de gamme. Ces hausses ont été atténuées par des pertes de part de marché subies par les marques premium regular et bon marché.

<sup>1</sup> Voir glossaire.

Au Canada, les volumes de bière ont augmenté de 1,6%, grâce à une reprise partielle de l'économie après le ralentissement de l'année précédente. La société estime que sa part de marché est légèrement inférieure par rapport à l'année précédente.

La zone **Amérique latine « Nord »** a réalisé une croissance des volumes totaux de 4,2%, les volumes de bière affichant une hausse de 3,5% et les volumes de boissons non alcoolisées, une hausse de 6,0%. Au Brésil, les volumes de bière ont progressé de 3,4% bénéficiant de la forte exécution du Carnaval, de l'effet positif de la croissance des revenus disponibles réels en 2012 soutenue par une croissance de 7,5% du salaire minimum réel, d'une croissance dans le secteur de l'horeca et du lancement continu d'innovations d'emballage. Budweiser a été lancée il y a neuf mois et continue d'enregistrer de bons résultats avec l'augmentation de la distribution nationale. Stella Artois progresse aussi rapidement avec une croissance de volume de plus de 60,0%. La société estime que sa part de marché a augmenté de 30 points de base sur le premier semestre 2012 comparé au premier semestre 2011.

Les volumes totaux de la zone **Amérique latine « Sud »** ont augmenté de 1,5%, les volumes de bières affichant une croissance de 1,0% et les volumes de non-bières, une hausse de 2,3 %. En Argentine, les volumes de bières ont enregistré une croissance de 1,9% stimulés par un secteur plus fort au premier trimestre et des campagnes de marchés soutenues. La société estime avoir gagné des parts de marché grâce à une solide performance de Quilmes et Stella Artois.

Les volumes de nos propres bières en **Europe de l'Ouest** ont diminué de 4,9%, alors que les volumes totaux ont enregistré une baisse de 6,2%. En Belgique, les volumes de nos propres bières ont chuté de 7,0% suite à une faible performance du secteur due à des conditions météorologiques extrêmement mauvaises comparé au printemps exceptionnellement chaud l'année précédente, ainsi qu'à une perte de parts de marché limitée causée par une activité concurrentielle dans le secteur de la grande distribution. En Allemagne, les volumes de nos propres bières ont chuté de 2,4%, alors que la part de marché a augmenté par rapport à l'année précédente malgré un environnement de prix compétitif. La société estime que ses marques prioritaires Beck's et Hasseröder continuent d'enregistrer de bons résultats en gagnant des parts de marché, stimulés par des innovations de produit et d'emballage. Au Royaume-Uni, les volumes de nos propres bières hors cidre ont diminué de 9,9 % suite à des conditions météorologiques défavorables et à une perte de part de marché. La part de marché a subi l'impact négatif de l'activité concurrentielle dans le secteur de la grande distribution et du mix d'emballages, certains consommateurs passant des emballages bouteilles aux multi-packs de canettes à des prix plus bas. La part de marché a également été impactée négativement par le calendrier de livraison associé à l'augmentation des prix. Le changement dans le mix d'emballage a eu un impact, en particulier, sur Stella Artois et Beck's qui occupent des positions solides dans la catégorie pils premium en bouteille. Cependant, la société estime que Budweiser a réalisé une solide performance et a gagné des parts de marché.

Les volumes de bière de la Zone **Europe centrale & de l'Est** ont chuté de 10,6%. En Russie, les volumes de bière ont chuté de 9,5% à cause d'un secteur faible soumis à une forte pression réglementaire. La société estime que la faiblesse du secteur représente environ 60% de la baisse de volume, le reste étant dû à la part de marché. La perte de parts de marché a notamment été causée par l'application en début d'année de certaines hausses de prix liées aux taxes d'une part et sélective d'autre part, ainsi que par des activités promotionnelles menées par la concurrence dans des canaux clés. En Ukraine, les volumes de bière ont chuté de 12,2% à cause d'un secteur faible, dont la société estime le déclin à 6% sur les six premiers mois de 2012, et de l'application de hausses de prix supérieures à la concurrence.

Les volumes de bière de la Zone **Asie-Pacifique** restent solides, avec une croissance de 5,7%. En Chine, les volumes de bière ont augmenté de 5,9 %. Les marques prioritaires continuent d'enregistrer une croissance bien supérieure à celle du reste du portefeuille, progressant de 12,4 % sur le premier semestre 2012. La société estime avoir gagné des parts de marché au cours des cinq premiers mois de 2012.

## ACTIVITES OPERATIONNELLES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Les tableaux ci-dessous donnent un résumé des performances de chaque zone géographique, pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 (en millions d'USD, les volumes étant en milliers d'hectolitres) et les commentaires s'y afférant sont basés sur les chiffres financiers internes.

<b>AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL</b>	2011	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes .....	192 691	647	-	1 518	194 856	0,8%
Produits .....	18 955	63	(845)	1 029	19 202	5,4%
Coûts des ventes .....	(8 231)	163	273	(269)	(8 064)	(3,4)%
Marge brute .....	10 724	227	(572)	760	11 138	7,0%
Frais de distribution .....	(1 620)	(188)	109	(207)	(1 906)	(11,5)%
Frais commerciaux et de marketing....	(2 540)	(22)	112	(232)	(2 683)	(9,1)%
Frais administratifs .....	(990)	(9)	53	(81)	(1 027)	(8,2)%
Autres produits/charges d'exploitation	239	2	(19)	48	270	20,1%
EBIT normalisé .....	5 813	10	(318)	287	5 792	5,0%
EBITDA normalisé .....	7 155	23	(378)	347	7 146	4,9%
Marge EBITDA normalisé .....	37,7%				37,2%	(21) bp

<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>	2011	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes .....	63 462	(515)	-	(271)	62 676	(0,4)%
Produits .....	7 706	(29)	(28)	305	7 953	4,0%
Coûts des ventes .....	(3 419)	211	6	(74)	(3 276)	(2,3)%
Marge brute .....	4 287	182	(22)	231	4 677	5,2%
Frais de distribution .....	(399)	(185)	5	(84)	(663)	(14,5)%
Frais commerciaux et de marketing....	(834)	(2)	4	(65)	(897)	(7,8)%
Frais administratifs .....	(268)	(1)	1	29	(239)	10,8%
Autres produits/charges d'exploitation	19	-	-	10	29	54,2%
EBIT normalisé .....	2 805	(6)	(11)	121	2 907	4,3%
EBITDA normalisé .....	3 233	(6)	(12)	98	3 313	3,0%
Marge EBITDA normalisé .....	42,0%				41,7%	(38) bp

<b>AMÉRIQUE LATINE NORD</b>	2011	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes .....	55 623	630	-	2 314	58 567	4,2%
Produits .....	5 343	88	(614)	482	5 299	9,0%
Coûts des ventes .....	(1 795)	(45)	193	(98)	(1 745)	(5,5)%
Marge brute .....	3 548	43	(421)	384	3 554	10,8%
Frais de distribution .....	(636)	(1)	77	(109)	(669)	(17,2)%
Frais commerciaux et de marketing....	(635)	(17)	72	(73)	(653)	(11,5)%
Frais administratifs .....	(239)	(7)	30	(47)	(264)	(19,5)%
Autres produits/charges d'exploitation	181	1	(21)	10	172	5,3%
EBIT normalisé .....	2 219	20	(263)	164	2 140	7,4%
EBITDA normalisé .....	2 556	28	(303)	219	2 500	8,6%
Marge EBITDA normalisé .....	47,8%				47,2%	(20) bp

<b>AMÉRIQUE LATINE SUD</b>	2011	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes .....	16 294	-	-	242	16 536	1,5%
Produits .....	1 215	-	(81)	243	1 377	20,0%
Coûts des ventes .....	(476)	-	33	(92)	(534)	(19,3)%
Marge brute .....	739	-	(47)	151	843	20,5%
Frais de distribution .....	(104)	-	9	(29)	(124)	(27,6)%
Frais commerciaux et de marketing....	(131)	-	9	(25)	(147)	(19,1)%
Frais administratifs .....	(39)	-	2	(7)	(44)	(17,3)%
Autres produits/charges d'exploitation	(4)	-	1	(3)	(7)	(78,3)%
EBIT normalisé .....	461	-	(27)	88	521	19,0%
EBITDA normalisé .....	545	-	(32)	92	605	16,9%
Marge EBITDA normalisé .....	44,9%				43,9%	(116) bp

<b>EUROPE DE L'OUEST</b>	2011	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes .....	15 377	(51)	-	(953)	14 373	(6,2)%
Produits .....	1 996	(6)	(118)	(109)	1 763	(5,5)%
Coûts des ventes .....	(854)	2	47	44	(760)	5,1%
Marge brute .....	1 142	(3)	(71)	(65)	1 003	(5,7)%
Frais de distribution .....	(213)	1	13	12	(187)	5,4%
Frais commerciaux et de marketing....	(386)	-	22	27	(337)	6,9%
Frais administratifs .....	(151)	-	11	9	(131)	5,8%
Autres produits/charges d'exploitation	12	-	-	(6)	6	(49,7)%
EBIT normalisé .....	404	(3)	(24)	(24)	354	(5,9)%
EBITDA normalisé .....	588	(3)	(35)	(27)	523	(4,7)%
Marge EBITDA normalisé .....	29,5%				29,7%	24 bp

<b>EUROPE CENTRALE ET DE L'EST</b>	2011	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes .....	12 639	-	-	(1 344)	11 295	(10,6)%
Produits .....	843	-	(41)	24	826	2,9%
Coûts des ventes .....	(471)	-	21	(5)	(455)	(1,1)%
Marge brute .....	372	-	(20)	19	371	5,1%
Frais de distribution .....	(116)	-	5	12	(98)	10,5%
Frais commerciaux et de marketing....	(206)	-	12	(14)	(208)	(7,0)%
Frais administratifs .....	(50)	-	3	(4)	(51)	(8,1)%
Autres produits/charges d'exploitation	-	-	-	2	2	-
EBIT normalisé .....	-	-	-	15	15	-
EBITDA normalisé .....	99	-	(4)	19	114	19,5%
Marge EBITDA normalisé .....	11,7%				13,8%	190 bp

<b>ASIE-PACIFIQUE</b>	2011	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes .....	25 909	645	-	1 473	28 026	5,7%
Produits .....	1 067	19	43	177	1 306	16,6%
Coûts des ventes .....	(609)	(15)	(24)	(102)	(750)	(16,7)%
Marge brute .....	458	3	19	75	556	16,4%
Frais de distribution .....	(84)	(3)	(4)	(20)	(110)	(24,0)%
Frais commerciaux et de marketing....	(256)	(3)	(11)	(66)	(337)	(25,6)%
Frais administratifs .....	(97)	(2)	(4)	(19)	(122)	(19,2)%
Autres produits/charges d'exploitation	9	1	2	36	47	376,3%
EBIT normalisé .....	30	(4)	2	6	35	20,8%
EBITDA normalisé .....	151	-	7	29	188	19,3%
Marge EBITDA normalisé .....	14,2%				14,4%	33 pb

<b>ACTIVITÉS D'EXPORTATION ET SOCIÉTÉS HOLDING</b>	2011	Scope	Variation des monnaies étrangères	Croissance interne	2012	% de croissance interne
Volumes .....	3 387	(62)	-	59	3 383	1,8%
Produits .....	786	(9)	(6)	(94)	677	(12,1)%
Coûts des ventes .....	(608)	11	(5)	58	(544)	9,8%
Marge brute .....	179	2	(11)	(36)	134	(19,8)%
Frais de distribution .....	(69)	-	3	11	(55)	16,4%
Frais commerciaux et de marketing....	(92)	1	4	(16)	(103)	(17,4)%
Frais administratifs .....	(145)	-	10	(42)	(177)	(29,0)%
Autres produits/charges d'exploitation	22	-	(1)	-	21	(1,1)%
EBIT normalisé .....	(105)	3	5	(82)	(180)	(80,4)%
EBITDA normalisé .....	(17)	3	2	(83)	(96)	-

## PRODUITS

Les produits consolidés de l'entreprise ont progressé de 5,4 % pour atteindre 19 202m USD, avec une croissance des produits par hl de 5,3 %. Sur une base géographique constante (c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans des pays à plus faibles produits par hl), la croissance interne des produits par hl a progressé de 5,7 % stimulée par des améliorations du portefeuille et des initiatives dans la gestion des produits.

## COÛTS DES VENTES

Les Coûts des Ventes (« CdV ») ont augmenté de 3,4 % et de 3,9 % par hl. Sur une base géographique constante, les CdV par hl ont augmenté de 4,7 %, favorisés par une hausse du coût des matières premières dans la plupart des Zones, une hausse du coût de la main d'œuvre en Amérique latine Sud et le portefeuille de marques en Amérique du Nord et en Chine.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totales ont augmenté de 9,3% au premier semestre 2012:

- La hausse des **frais de distribution** de 11,5 % en 2012 s'explique par (i) le lancement d'innovations et le nombre supplémentaire de grossistes qui ont rejoint le programme logistique aux Etats-Unis, (ii) une hausse des frais de transport et des activités supplémentaires de distribution directe aux Etats-Unis et au Brésil et (iii) une hausse du coût de la main d'œuvre et du coût du transport en Argentine.
- Les **frais commerciaux et de marketing** ont augmenté de 9,1 % en 2012 suite à l'augmentation des investissements dans les marques d'AB InBev et l'innovation dans la plupart des Zones.
- Les **frais administratifs** ont augmenté de 8,2% en partie dus au calendrier entre trimestres de certaines charges et provisions.
- Les **autres revenus d'exploitation** s'élevaient à 270m USD en 2012 par rapport à 239m USD en 2011.

## BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ AVANT AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (EBITDA NORMALISÉ)

L'EBITDA normalisé a baissé de 0,1 % en terme nominal, et augmenté de 4,9 % en interne pour atteindre 7 146m USD, avec une marge d'EBITDA de 37,2%, soit une baisse interne de 21 points de base.

## RAPPROCHEMENT ENTRE EBITDA NORMALISÉ ET PROFIT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

L'EBITDA et l'EBIT normalisés sont des indicateurs utilisés par AB InBev pour démontrer les performances sous-jacentes de la société.

L'EBITDA normalisé est calculé sans tenir compte des effets suivants du bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev : (i) intérêts minoritaires, (ii) impôts sur le résultat, (ii) quote-part dans le résultat des entreprises associées, (iv) coûts

financiers nets, (v) coûts financiers nets non-récurrents, (vi) éléments non-récurrents (incluant les réductions de valeurs non récurrentes) et (vii) dépréciations, amortissements et réductions de valeurs.

L'EBITDA et l'EBIT normalisés ne sont pas des indicateurs de comptabilité conformes aux normes comptables IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative au bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres en tant qu'indicateur de performance opérationnelle ou comme une alternative au flux de trésorerie en tant qu'indicateur de liquidité. Il n'existe pas de méthode de calcul standard pour l'EBITDA et l'EBIT normalisés et la définition de l'EBITDA et de l'EBIT normalisés selon AB InBev ne peut pas être comparée à celle d'autres sociétés.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin

Millions d'USD	Annexe	2012	2011
<b>Bénéfice attribuable aux actionnaires de AB InBev</b> .....		<b>3 648</b>	<b>2 414</b>
Intérêts minoritaires .....		948	972
<b>Bénéfice</b> .....		<b>4 596</b>	<b>3 386</b>
Impôt sur le résultat .....	9	750	796
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	13	(328)	(262)
Coûts financiers nets non récurrents .....	8	1	363
Coûts financiers nets.....	8	796	1 426
Éléments non-récurrents au-dessus de l' EBIT (dépréciations non-récurrentes incluses) .	7	(23)	104
<b>Bénéfice d'exploitation (EBIT) avant éléments non-récurrents</b> .....		<b>5 792</b>	<b>5 813</b>
Amortissements et dépréciations .....		1 354	1 342
<b>EBITDA normalisé</b> .....		<b>7 146</b>	<b>7 155</b>

Les éléments non-récurrents sont soit des produits soit des charges qui surviennent de manière non régulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément car ils se révèlent, en raison de leur taille et de leur nature, essentiels dans la compréhension de la performance durable sous-jacente de l'entreprise.

Les détails sur la nature des éléments non-récurrents se trouvent en annexe 7 *Éléments non-récurrents*.

## IMPACT DES DEVICES ETRANGERES

Les taux de change des devises étrangères ont un impact significatif sur les états financiers. Le tableau suivant présente les produits par devise et en pourcentage pour les périodes se terminant au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011:

	2012	2011
Dollar américain .....	39,8%	39,2%
Réal brésilien .....	26,3%	27,4%
Euro.....	7,2%	8,2%
Yuan chinois.....	6,7%	5,5%
Dollar canadien .....	5,2%	5,4%
Peso argentin .....	4,7%	3,9%
Rouble russe .....	3,0%	3,2%
Autre .....	7,1%	7,2%

Le tableau suivant présente l'EBITDA normalisé par devise et en pourcentage pour les périodes se terminant au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011 :

	2012	2011
Dollar américain .....	41,3%	40,6%
Réal brésilien .....	35,0%	36,0%
Dollar canadien .....	5,5%	5,6%
Peso argentin .....	5,0%	4,1%
Euro.....	4,7%	6,0%
Yuan chinois.....	2,6%	2,1%
Rouble russe .....	0,8%	0,7%
Autre .....	5,1%	4,9%

## BENEFICE

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev a atteint 3 628m d'USD (soit un BPA normalisé de 2,27 USD) au premier semestre 2012 par rapport à 2 758m d'USD (BPA normalisé de 1,73 USD) au premier semestre 2011 (pour plus de détails, se référer à l'annexe 15 *Modification des capitaux propres et résultats par action des états financiers consolidés intérimaires et non-audités*). Le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev pour le premier semestre 2012 s'est élevé à 3 648m d'USD par rapport à 2 414m d'USD pour le premier semestre 2011, et inclut les impacts suivants:

- *Coûts financiers nets (excluant les coûts financiers non-récurrents nets)* : ont totalisé 796m d'USD au premier semestre 2012 par rapport à 1 426m d'USD au premier semestre 2011. La diminution des charges nettes d'intérêt de 1 276m d'USD au premier semestre 2011 à 883m d'USD au premier semestre 2012 est principalement due à une réduction des niveaux d'endettement net et d'un faible coupon d'intérêts résultant du refinancement de la dette et d'une série de remboursements qui ont eu lieu en 2011. Les autres résultats financiers de 196m d'USD au premier semestre 2012 proviennent principalement du gain sur les instruments dérivés détenus à des fins de couvertures des programmes de paiements fondés sur des actions, partiellement compensés par des coûts encourus sur la couverture du risque de change ainsi que des paiements de frais bancaires et des taxes sur les opérations financières dans le cadre normal des activités du groupe. Pour le premier semestre 2012, il y a des charges de désactualisation additionnelles non-cash d'environ 20m d'USD. Cela correspond au traitement comptable en normes IFRS pour l'option de vente associée à l'investissement dans Cerveceria

Nacional Dominicana S.A. (CND) en République dominicaine, suite à la clôture de l'opération en mai 2012. Ces frais s'élèveront approximativement à 30 millions d'USD par trimestre;

- *Les coûts financiers nets non-récurrents* : Suite à l'annonce de l'acquisition des parts non encore acquises dans Grupo Modelo, AB Inbev a enregistré une charge non récurrente relative aux frais d'engagement de 1m d'USD sur les six premiers mois de 2012 sur les nouvelles facilités de crédit obtenues en 2012. Ces frais d'engagement sont encourus et sont payables sur les fonds disponibles, non encore utilisés, des nouvelles facilités de crédit;
- *Quote-part dans le résultat des entreprises associées*: 328m d'USD au premier semestre 2012 comparé à 262m d'USD au premier semestre 2011, imputable aux résultats de Grupo Modelo au Mexique;
- *Impôts sur le résultat*: au premier semestre 2012, l'impôt sur le résultat s'élevait à 750m d'USD avec un taux d'imposition effectif de 14,9% par rapport à 796m USD au premier semestre 2011 avec un taux d'imposition effectif de 20,3%. Le taux d'imposition du premier semestre 2012 a diminué par rapport au premier semestre 2011, ce qui s'explique principalement par l'issue favorable de litiges fiscaux, un changement du mix de bénéfices au profit des pays affichant des taux marginaux d'imposition inférieurs, ainsi que par des avantages fiscaux additionnels sur le résultat au Brésil et le bénéfice non taxable réalisé sur les instruments dérivés détenus à des fins de couvertures des programmes de paiement fondés sur des actions. Sans tenir compte de l'effet des éléments non récurrents, le taux d'imposition effectif normalisé était de 14,9% au premier semestre 2012 comparé à 20,9% au premier semestre 2011 ;
- *Bénéfice attribuable aux intérêts minoritaires* : 948m d'USD au premier semestre 2012 soit une baisse par rapport aux 972m d'USD au premier semestre 2011, essentiellement en raison de la dépréciation du réal brésilien par rapport à l'USD.

## 1.3. Situation de liquidité et ressources financières

### FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.....	4 595	4 543
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement.....	(2 535)	(1 469)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement .....	(3 513)	(3 210)
<b>Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>	<b>(1 453)</b>	<b>(136)</b>

#### Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
Bénéfice .....	4 596	3 386
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice .....	2 740	3 874
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions .....</b>	<b>7 336</b>	<b>7 260</b>
Changement du fonds de roulement.....	(1 156)	(564)
Contributions aux plans et utilisation des provisions.....	(453)	(393)
Intérêts et impôts (payés)/reçus .....	(1 849)	(2 162)
Dividendes reçus .....	717	402
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.....</b>	<b>4 595</b>	<b>4 543</b>

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation d'AB InBev a atteint 4 595m d'USD au cours du premier semestre de 2012 comparé à 4 543m d'USD au cours du premier semestre de 2011. La hausse du flux de trésorerie net résulte principalement du bénéfice plus élevé généré sur le premier semestre 2012.

Les modifications apportées au fonds de roulement au cours des premiers semestres 2011 et 2012 reflètent des niveaux plus élevés de fonds de roulement en comparaison des niveaux de fin d'année, partiellement en raison de la saisonnalité. Les changements du fonds de roulement au cours du premier semestre de 2012 sont de surcroît impactés par les paiements liés aux dépenses d'investissements de projets de l'année précédente, qui avaient en moyenne des échéances de paiement plus longues, et par une réduction des dettes suite à des exécutions de dépenses d'investissements différentes entre les trimestres 2012 en comparaison de 2011.

#### Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
Dépenses d'investissement nettes.....	(1 139)	(1 508)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée.....	(1 346)	(261)
Produits nets de cessions d'obligations à court terme .....	(1)	335
Autre .....	(49)	(35)
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement.....</b>	<b>(2 535)</b>	<b>(1 469)</b>

Le flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement est passé de 1 469m d'USD au cours du premier semestre de 2011 à 2 535m d'USD au premier semestre de 2012. La hausse s'explique principalement par l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A en République Dominicaine en mai 2012 – voir la note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les dépenses nettes d'investissement d'AB InBev étaient de 1 139m d'USD au premier semestre de 2012 et de 1 508m d'USD au premier semestre de 2011. La réduction des dépenses d'investissement est le résultat d'une différence d'exécution des investissements en 2012 comparé à 2011. Hors des dépenses d'investissement totales de 2012, environ 50% ont été réalisés en vue de l'amélioration des installations de production de la société tandis que 43% ont été réalisés dans le cadre d'investissements logistiques

et commerciaux. Environ 7% ont été réalisés pour l'amélioration des capacités administratives et l'acquisition de matériel informatique et de logiciels.

#### Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
Dividendes payés.....	(3 079)	(2 237)
(Remboursement)/émissions d'emprunts.....	(315)	(548)
Emissions d'actions de capital.....	95	128
Autre (incluant charges financières nettes autres qu'intérêts).....	(214)	(553)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement.....</b>	<b>(3 513)</b>	<b>(3 210)</b>

Les sorties de trésorerie d'AB InBev liées aux activités de financement se sont élevées à 3 513m d'USD au cours du premier semestre de 2012 comparé à des sorties de trésorerie de 3 210m d'USD au cours du premier semestre de 2011. Les sorties de trésorerie provenant d'activités de financement reflètent une distribution de dividendes plus élevée qu'en 2011.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dans les titres d'emprunt de la société, moins les découverts bancaires, s'élevaient au 30 juin 2012 à 3 793m d'USD. A cette date, l'entreprise disposait d'un montant total de liquidités de 25 533m d'USD disponibles à hauteur de 7 327m d'USD sous la forme de lignes de crédit accordées à long terme, de 14 000m d'USD de lignes de crédit additionnelles accordées pour le financement de l'acquisition de parts dans Grupo Modelo sur lesquelles aucun tirage n'est effectué, de 413m d'USD sous la forme de lignes de crédit accordées à court terme et de 3 793m d'USD en trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme dans les titres d'emprunt de la société, moins les découverts bancaires. Bien qu'AB InBev puisse emprunter de tels montants pour répondre à des besoins de liquidité, la société s'appuie principalement sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer ses opérations.

## RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

La dette financière nette d'AB InBev a augmenté pour atteindre 35 694m d'USD au 30 juin 2012, contre 34 688m d'USD au 31 décembre 2011.

La dette financière nette se définit comme la somme des dettes courantes et non courantes porteuses d'intérêts, augmentée des découverts bancaires et diminuée de la trésorerie. La dette financière nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par le management d'AB InBev pour souligner les évolutions de la position de liquidité globale de la société. L'entreprise estime que la dette financière nette est significative pour les investisseurs en tant qu'un des principaux instruments de mesure que le management d'AB InBev utilise pour évaluer ses progrès en matière de désendettement.

Hormis l'impact des résultats d'exploitation hors dépenses d'investissement, la dette nette a été principalement impactée par le paiement de dividendes aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (3 079m d'USD), par le paiement d'intérêts et d'impôts (1 849m d'USD), par le paiement lié à l'alliance stratégique avec Cervecería Nacional Dominicana S.A. (1 262m d'USD) et par l'impact des variations de taux de change des monnaies étrangères (232m d'USD en diminution de la dette nette).

Le ratio endettement net / EBITDA normalisé a diminué de 2,26x pour les douze mois se terminant le 31 décembre 2011 à 2,24x avant activités fusions et acquisitions et a augmenté à 2,33x sur la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2012 (juillet 2011-juin 2012). Cette hausse découle principalement des fluctuations saisonnières des flux de trésorerie affectées par le calendrier de versement des dividendes, ainsi que des activités fusion et acquisitions.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev au 30 juin 2012 s'élevaient à 37 692m d'USD, contre 37 492m d'USD au 31 décembre 2011. L'effet combiné du renforcement des taux de change de clôture de la livre sterling et du peso mexicain et de l'affaiblissement principalement des taux de change de clôture du peso argentin, du réal brésilien, du dollar canadien, du yuan chinois, de l'euro, du rouble russe et du hryvnia ukrainien s'est traduit par un écart de conversion de (84)m d'USD. De plus amples détails sur les mouvements de capitaux propres sont repris dans l'état consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres.

De plus amples détails sur les prêts et emprunts porteurs d'intérêt, les échelonnements de remboursement et les risques de liquidité, sont présentés à l'annexe 16 *Prêts et emprunts soumis à intérêt* et à l'annexe 18 *Risques découlant des instruments financiers*.

## 1.4. Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas exhaustive, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels AB InBev est confrontée sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent exister. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être non significatifs aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer in-fine avoir un effet préjudiciable. De plus, si et dans la mesure où un des risques décrits ci-dessous se réalise, il peut se réaliser en combinaison avec d'autres risques, ce qui augmenterait l'effet préjudiciable de ces risques. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur survenance ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

### RISQUES LIÉS À AB INBEV, À LA BIÈRE ET À L'INDUSTRIE DE LA BIÈRE

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses bières, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou activité. Par ailleurs, toute

restriction sur le style de publicité autorisée, les médias et les messages utilisés ou l'introduction de restrictions similaires pourraient contraindre le développement potentiel des marques d'AB InBev et ainsi réduire la valeur de ses marques et des revenus liés.

AB InBev pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger ses marques et produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière, et en particulier, sur la capacité d'AB InBev à développer ses activités.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent des efforts réalisés par des distributeurs ou grossistes indépendants pour vendre les produits d'AB InBev et il ne peut être garanti que ces distributeurs ne donneront pas la priorité à des concurrents d'AB InBev. De plus, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces, toute limitation imposée à AB InBev relative à l'achat ou à la prise de participation dans des distributeurs ou de grossistes suite à des restrictions contractuelles, des changements de réglementation, des modifications législatives ou d'interprétation de la législation par les autorités de contrôle ou les tribunaux, pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises et de l'énergie, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev dans la mesure où AB InBev ne réussit pas à gérer adéquatement les risques inhérents à une telle volatilité, y-compris si les arrangements de couverture et autres dérivés conclus par AB InBev ne couvrent pas effectivement ou totalement les changements dans les prix des marchandises.

AB InBev compte sur des tiers importants, notamment des fournisseurs-clés pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de bière et de boissons non-alcoolisées ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs, ou le non-respect par un fournisseur important de ses obligations contractuelles, pourraient avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière et de boissons non-alcoolisées et donc avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev. En outre, un certain nombre de marques importantes sont à la fois données en licence à des brasseurs tiers et utilisées par des sociétés sur lesquelles AB InBev ne dispose d'aucun contrôle. Quoiqu'AB InBev surveille la qualité du processus brassicole afin de garantir ses standards élevés, si l'une de ces marques importantes ou co-entreprises, si un des investissements dans des sociétés dans lesquelles AB InBev ne détient aucune participation de contrôle ou si certains détenteurs de la licence d'AB InBev, devaient être victimes de publicité négative, cela pourrait résulter en un effet préjudiciable significatif sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

La concurrence sur ses divers marchés et le pouvoir d'achat accru d'acteurs dans les réseaux de distribution d'AB InBev, pourraient contraindre AB InBev à réduire ses prix, à augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres dépenses, ou pourrait empêcher AB InBev d'augmenter ses prix pour compenser des coûts plus élevés et ainsi contraindre AB InBev à réduire ses marges ou entraîner la perte de parts de marché. Toute dilution des marques d'AB InBev résultant de la compétitivité pourrait également mener à une érosion significative de la rentabilité d'AB InBev. Tout point cité ci-dessus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la santé financière et les résultats opérationnels d'AB InBev. De plus, il existe des risques inhérents à l'innovation et aux nouveaux produits introduits par AB InBev qui pourraient ne pas être couronnés de succès, là où les concurrents pourraient être capables de répondre plus vite à l'émergence de nouvelles tendances, comme par exemple une préférence croissante des consommateurs pour des bières « artisanales » produites par des micro-brasseries.

La poursuite de la concentration des détaillants dans les marchés sur lesquels AB InBev est active pourrait se traduire par une baisse de rentabilité pour l'industrie de la bière dans son ensemble et, indirectement, affecter négativement les résultats financiers d'AB InBev.

AB InBev pourrait encourir des frais importants pour se conformer aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou celles des détenteurs d'une licence en raison de violations ou de mises en cause de sa responsabilité en rapport avec ces réglementations. Par ailleurs, les inquiétudes du public par rapport à la consommation de bière et de boissons non-alcoolisées (par ex., en raison d'inquiétudes liées à l'alcoolisme, à la consommation d'alcool par des mineurs ou à l'obésité) et toutes restrictions en résultant pourraient causer une diminution significative de l'acceptation sociale de la bière et des boissons non-alcoolisées et créer une tendance à s'éloigner de la consommation de ces produits, ce qui aurait un effet défavorable sur les activités d'AB InBev, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

Les dispositions légales relatives à la concurrence, au contrôle des concentrations, toute modification apportée à celles-ci ou tout changement dans leur interprétation et leur mise en œuvre, pourraient avoir un effet sur l'activité d'AB InBev ou sur les activités de ses filiales.

Au cours des dernières années, il y a eu une attention croissante du public et du monde politique pour l'industrie des boissons alcoolisées et celle de l'alimentation et des boissons non-alcoolisées en raison de préoccupations pour la santé liées à l'usage abusif d'alcool (y compris la conduite sous l'influence d'alcool, le phénomène du « binge drinking » et la consommation d'alcool par des personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum légal), ainsi qu'en raison de préoccupations pour la santé liées au diabète et à l'obésité dus à la surconsommation d'alimentation et de boissons non-alcoolisées. Une contre-publicité relative aux produits et marques d'AB InBev ou la publication d'études indiquant un risque général important dans l'utilisation des produits d'AB InBev ou des changements dans la perception des consommateurs sur les produits d'AB InBev pourraient nuire à la vente et à la consommation de produits d'AB InBev et pourraient nuire à ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière.

L'évolution des préférences et des goûts des consommateurs peut avoir un effet négatif sur la demande de produits AB InBev. Les préférences et goûts des consommateurs peuvent changer de manière totalement imprévue. Si AB InBev n'anticipe pas ou ne répond pas de manière appropriée à l'évolution des préférences et goûts des consommateurs, cela pourrait avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa santé financière.

L'industrie brassicole et le secteur des boissons peuvent subir des changements défavorables en termes de régime fiscal; or, les taxes représentent une part importante du coût de la bière facturé aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des

droits d'accises et autres impôts indirects levés sur les produits d'AB InBev a tendance à avoir un effet défavorable sur les revenus ou les marges d'AB InBev en réduisant la consommation générale et en poussant les consommateurs à se tourner vers des catégories de boissons moins taxées. En outre, AB InBev pourrait être sujette à des augmentations d'impôt imposées par les autorités nationales, locales ou étrangères, à des augmentations du taux de l'impôt des sociétés ou à des réglementations ou exigences fiscales nouvelles ou modifiées. Une augmentation des accises sur la bière ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'AB InBev ainsi que sur ses résultats d'exploitation.

La saisonnalité des cycles de consommation et de mauvaises conditions climatiques sur les marchés sur lesquels AB InBev exerce ses activités peuvent entraîner des fluctuations de la demande de produits AB InBev et donc avoir un impact négatif sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Le changement climatique, ou des mesures juridiques, réglementaires ou de marché prises pour adresser le changement climatique pourraient avoir un effet préjudiciable à long terme sur les activités ou les résultats d'exploitation d'AB InBev. De plus, la rarefaction de l'eau, ou une eau de qualité médiocre peuvent affecter AB InBev par l'augmentation des coûts de production et des contraintes de capacités qui pourraient avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev.

Etant donné qu'une fraction substantielle des activités d'AB InBev est menée sur les marchés émergents d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine, ses activités et ses participations sur ces marchés sont soumises aux risques ordinaires liés aux opérations dans les pays émergents, tels qu'entre autres, une insurrection politique, l'interférence externe, les risques financiers, des modifications de la politique gouvernementale, des changements économiques et politiques, des modifications dans les relations entre pays, des mesures des autorités gouvernementales ayant un impact sur le commerce et les investissements étrangers, des réglementations en matière de rapatriement de fonds, l'interprétation et l'application des lois et réglementations locales, l'exécution forcée des droits intellectuels et contractuels, les conditions et réglementations locales en matière de travail, la potentielle incertitude politique et économique, l'application de contrôle de change, la nationalisation ou l'expropriation, la criminalité et l'absence de maintien de l'ordre ainsi que les risques financiers incluant le risque de liquidité, l'inflation, la dévaluation, le risque lié à la volatilité des prix, l'échange de devises ou les défauts de paiement du pays. Ces risques liés aux marchés émergents pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Si l'un des produits d'AB InBev est défectueux ou qu'il se trouve qu'il contient des agents contaminants, AB InBev peut, en dépit du fait qu'elle ait des couvertures d'assurance « produits » appropriées, être confrontée à des rappels de produits ou autres éléments de risque, qui pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa réputation, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AB InBev peut ne pas être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à ses futurs besoins en capitaux ou en refinancement et fait face à des risques financiers en raison de son niveau d'endettement et de conditions de marché incertaines. AB InBev pourrait être obligé de lever des fonds supplémentaires pour ses besoins futurs en capitaux ou refinancer sa dette actuelle soit par un financement public ou privé, soit par des relations stratégiques ou autres accords et il ne peut y avoir aucune assurance que le financement, si nécessaire, puisse être disponible à des conditions intéressantes, ou puisse être disponible tout court. AB InBev s'est fortement endettée dans le cadre de l'acquisition de la société Anheuser-Busch. AB InBev a partiellement financé l'acquisition d'Anheuser-Busch avec des facilités de crédit pour lesquelles elle est entièrement engagée. Bien que AB InBev ait refinancé la dette contractée dans le cadre de la ligne de crédit d'acquisition senior de 2008, AB InBev garde un niveau de dette plus élevé après l'acquisition, ce qui pourrait avoir des conséquences significativement défavorables sur AB InBev, y compris (i) augmenter sa vulnérabilité face aux difficultés économiques générales et à l'environnement économique du secteur, (ii) limiter sa flexibilité dans la planification ou la réaction aux évolutions des activités et du secteur dans lequel AB InBev opère, (iii) altérer sa capacité à obtenir des financements supplémentaires dans le futur (iv) obliger AB InBev à augmenter son capital (éventuellement dans le cadre de conditions de marché défavorables) et (v) résulter pour AB InBev en un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés. La capacité d'AB InBev à rembourser et à renégocier sa dette en cours sera tributaire de l'état du marché. Des conditions défavorables, y compris la récente volatilité de prix importante et le manque de liquidité dans les marchés de crédit globaux, de même qu'une pression à la baisse des capacités d'emprunt pour certains émetteurs sans rapport avec la solvabilité sous-jacente de ces émetteurs, pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est actuellement budgété. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie d'AB InBev et/ou ses résultats d'exploitation. En plus, AB InBev a réduit le montant des dividendes qu'elle a distribués durant les premières années après la clôture de l'acquisition d'Anheuser-Busch, et pourrait continuer à limiter le montant des dividendes qu'elle distribuera en raison de son niveau d'endettement et de sa stratégie visant à donner priorité à la réduction de son endettement. En plus, une révision à la baisse du crédit rating d'AB InBev pourrait avoir un effet préjudiciable significatif sur l'aptitude d'AB InBev à financer ses activités courantes ou à refinancer son endettement existant. En outre, dans l'hypothèse où AB InBev échouerait à refinancer tout ou une partie de ses obligations financières à leur échéance ou échouerait à mobiliser des capitaux propres supplémentaires ou des financements par endettement ou en cas de nécessité, à réaliser des produits par des ventes d'actifs, cela pourrait avoir des répercussions négatives sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Les résultats d'AB InBev pourraient être négativement affectés par l'augmentation des taux d'intérêt. Bien que AB InBev conclut des conventions de swap de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt et conclut également des conventions de swaps de taux d'intérêt et de change pour gérer à la fois son risque de change et son risque de taux sur les passifs financiers soumis à intérêt, il ne peut y avoir aucune assurance que ces instruments soient efficaces dans la réduction des risques inhérents à l'exposition d'AB InBev aux variations de taux d'intérêt.

Les résultats d'exploitation d'AB InBev sont soumis aux fluctuations des taux de change. Toute variation des taux de change entre les monnaies fonctionnelles des sociétés d'exploitation AB InBev et le dollar américain aura une incidence sur son compte de résultat consolidé et son bilan lorsque les résultats de ces sociétés d'exploitation seront convertis en USD pour l'établissement des comptes. Par ailleurs, il ne peut y avoir aucune assurance que les politiques en place pour gérer les prix des matières premières et les risques de change dans le but de protéger l'exposition d'AB InBev à ceux-ci seront en mesure de couvrir efficacement les effets d'une telle exposition au change des devises, en particulier sur le long terme. En l'occurrence, les préoccupations relatives à la crise européenne de la dette souveraine pourraient aboutir à une volatilité accrue des taux de change de l'euro et rendre plus difficile la couverture efficace des effets de l'exposition d'AB InBev à l'euro. En outre, les instruments financiers utilisés dans le but d'atténuer le risque de change et tous les autres efforts réalisés pour mieux faire correspondre les passifs d'AB InBev en devises à ses flux de trésorerie pourraient entraîner une augmentation des coûts.

La capacité des filiales d'AB InBev à remonter de la trésorerie peut être soumise à diverses conditions et limitations. L'incapacité d'obtenir des flux de trésorerie suffisants de ses filiales nationales et étrangères et de ses sociétés affiliées pourrait impacter négativement la capacité d'AB InBev à payer sa dette, substantiellement plus élevée depuis l'acquisition d'Anheuser-Busch, ou sa capacité à payer des dividendes et avoir par ailleurs un impact négatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

L'incapacité d'AB InBev à générer d'importantes économies et d'améliorer ses marges, grâce à des initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, pourrait nuire à sa rentabilité et à sa capacité d'atteindre ses objectifs financiers.

AB InBev peut ne pas être en mesure de mener à bien de nouvelles acquisitions et intégrations d'entreprises ou restructurations. AB InBev ne peut faire des acquisitions nouvelles que si elle peut identifier des candidats adéquats et si elle peut conclure un accord avec ceux-ci. De telles transactions comportent un nombre de risques et peuvent nécessiter certains engagements, ce qui peut avoir un impact potentiel sur le profil de risque financier d'AB InBev. En outre, le prix qu'AB InBev paierait dans de futures acquisitions pourrait s'avérer trop élevé en raison de facteurs multiples.

Si les activités d'AB InBev ne se développaient pas comme prévu, des charges de dépréciation de goodwill ou d'autres actifs incorporels, pourraient devoir être supportées à l'avenir. De telles charges pourraient être significatives et avoir un effet néfaste sur les résultats d'exploitation et la santé financière d'AB InBev.

Bien que les opérations d'AB InBev à Cuba soient quantitativement non significatives, sa réputation commerciale globale pourrait souffrir ou la société pourrait faire face à des contrôles réglementaires supplémentaires en raison de ses activités à Cuba et du fait que Cuba soit identifié par les Etats-Unis comme un état commanditaire du terrorisme et est la cible de sanctions économiques et commerciales de la part des Etats-Unis. Si les investisseurs décidaient de liquider ou de céder leurs investissements dans des entreprises qui ont des activités d'une quelconque ampleur à Cuba, le marché et la valeur des titres d'AB InBev pourraient être négativement impactés. De plus, la législation américaine, à savoir la "Loi Helms-Burton" autorise des actions en justice pour dommages-intérêts à l'encontre de quiconque impliqué dans des transactions portant sur des propriétés confisquées sans aucune compensation par le gouvernement cubain à des personnes qui étaient à l'époque ou sont devenus des ressortissants des États-Unis. Bien que cette disposition de la Loi Helms-Burton soit actuellement suspendue, les plaintes s'accumulent en dépit de cette suspension et pourront être défendues si cette dernière est levée. Une action se prévalant de la Loi Helms-Burton a été signifiée à AB InBev. AB InBev ne peut actuellement pas exprimer de jugement quant à la validité de cette demande ou quant au droit des demandeurs d'intenter une telle action.

AB InBev peut ne pas être en mesure de recruter ou de retenir du personnel clé et de le gérer efficacement, ce qui pourrait perturber les activités d'AB InBev et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière d'AB InBev, son bénéfice d'exploitation et sa position concurrentielle.

Par ailleurs, AB InBev pourrait être exposée à des grèves, des conflits et des arrêts de travail ou un ralentissement dans ses activités ou celles de ses fournisseurs, ou une interruption ou une pénurie de matières premières pour n'importe quel autre motif, ce qui pourrait conduire à un impact négatif sur les coûts d'AB InBev, ses gains, sa santé financière, son niveau de production et sa capacité à continuer ses activités. La production d'AB InBev peut également être affectée par des arrêts ou des ralentissements de travail touchant ses fournisseurs, distributeurs et sociétés de livraison ou de logistique, soit en raison de différends concernant des conventions collectives du travail actuelles avec les syndicats et dans le cadre de négociations de nouvelles conventions collectives, soit en raison de difficultés financières desdits fournisseurs, ou pour toutes autres raisons. Un arrêt de travail ou un ralentissement dans les unités d'AB InBev pourrait interrompre le transport des matières premières provenant de ses fournisseurs ou le transport de produits à ses clients. Ces perturbations pourraient contrarier les relations d'AB InBev avec ses fournisseurs et ses clients et pourraient avoir des effets durables sur son activité même après que les conflits avec sa main d'œuvre aient été résolues, et y compris à la suite d'une contre-publicité.

AB InBev fait de manière plus appuyée appel à des systèmes de technologie de l'information pour développer, transmettre et archiver des informations électroniques. Bien qu'AB InBev prenne plusieurs mesures pour anticiper des ruptures potentielles de ses systèmes, de telles interruptions pourraient perturber les opérations d'AB InBev. Par exemple, si des tiers obtenaient l'accès à des données confidentielles ou à des informations stratégiques d'AB InBev et prenaient possession de telles informations ou les rendaient publiques, ceci pourrait nuire à la réputation d'AB InBev ou à son avantage concurrentiel. De manière générale, des défaillances technologiques pourraient avoir un impact défavorable sur son activité, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière.

L'activité d'AB InBev et ses résultats d'exploitation pourraient être négativement affectée par des catastrophes sociales, techniques, naturelles, physiques ou autres.

Les montants couverts par les assurances d'AB InBev peuvent ne pas suffire. Si un sinistre non assuré ou un sinistre dont le montant dépasse le montant couvert, devait se produire, cela pourrait nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

AB InBev est exposé au risque d'une récession mondiale ou d'une récession dans un ou plusieurs de ses principaux marchés, à la volatilité des marchés de capitaux et de crédits, et à la crise économique et financière, telle que par exemple les préoccupations récentes concernant la dette souveraine européenne, ce qui pourrait résulter en une réduction du chiffre d'affaires et du bénéfice, car la consommation de bière dans de nombreux pays dans lesquels opère AB InBev est étroitement liée aux conditions économiques générales et aux variations du pouvoir d'achat. Une poursuite ou une aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité de marché observée récemment pourrait avoir un effet préjudiciable sur la capacité d'AB InBev d'accéder à des capitaux, à ses activités, résultats d'opérations, situation financière ainsi que sur le cours de ses actions et de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS).

AB InBev est actuellement, et pourrait être à l'avenir, engagée dans des procédures et des litiges judiciaires, y compris des procédures collectives. Des dommages significatifs pourraient en résulter. Compte tenu des incertitudes inhérentes à ces litiges, il est possible qu'AB InBev puisse contracter des dettes à la suite de procédures judiciaires et de plaintes à son encontre, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Les obligations latentes importantes sont présentées dans l'annexe 31 Passifs éventuels des états financiers consolidés.

## **RISQUES PROVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'annexe 28 des états financiers consolidés de 2011 et l'annexe 18 de ces états financiers intérimaires résumés non-audités sur les *Risques provenant d'instruments financiers* contiennent des informations détaillées sur l'exposition de l'entreprise aux risques financiers et sur ses politiques de gestion des risques.

### **1.5. Evènements survenus après la clôture**

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 21 des états financiers intérimaires résumés non-audités *Evènements survenus après la clôture*.

## 2. Déclaration du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Anheuser-Busch InBev NV/SA atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établi en conformité avec les International Financial Reporting Standards sur les états financiers intermédiaires (IAS 34) tels que publiés par l'International Accounting Standard Board (IASB) adopté par l'Union Européenne, donne une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu de l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

### 3. Rapport du Commissaire



#### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE ANHEUSER-BUSCH INBEV SA SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2012**

---

##### **Introduction**

Nous avons procédé à l'examen limité de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière de Anheuser-Busch InBev SA et de ses filiales arrêté au 30 juin 2012, ainsi que du compte de résultats consolidé intermédiaire résumé, de l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, de l'état consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé pour la période de six mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle que publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB) et telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, sur la base de notre examen limité.

##### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité » ainsi qu'aux normes du « Public Company Accounting Oversight Board (United States) ». Notre examen a consisté à demander des renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à mettre en œuvre des procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un contrôle plénier conduit en conformité avec les normes internationales d'audit ou les normes des « Public Company Accounting Oversight Board (United States) » et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un contrôle plénier aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.



### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance qui tendrait à indiquer que les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints n'ont pas été établis, sous tous égards significativement importants, conformément à la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* », telle que publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB) adoptée par l'Union Européenne.

Sint-Stevens-Woluwe, le 30 juillet 2012

Le commissaire  
PwC Réviseurs d'Entreprises scrl  
Représenté par

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end and a larger, more decorative flourish on the right side.

Yves Vandenplas  
Réviseur d'Entreprises

## 4. Etats financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités

### 4.1. Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin			2012	2011
Millions d'USD, excepté bénéfice par action en US dollar		Annexes		
<b>Produits</b> .....			<b>19 202</b>	<b>18 955</b>
Coûts des ventes .....			(8 064)	(8 231)
<b>Marge brute</b> .....			<b>11 138</b>	<b>10 724</b>
Frais de distribution .....			(1 906)	(1 620)
Frais commerciaux et de marketing.....			(2 683)	(2 540)
Frais administratifs .....			(1 027)	(990)
Autres produits/(charges) d'exploitation .....			270	239
<b>Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents</b> .....			<b>5 792</b>	<b>5 813</b>
Restructuration (pertes de valeur incluses) .....	7		(7)	(156)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses).....	7		39	55
Coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises...	7		(9)	(3)
<b>Bénéfice d'exploitation</b> .....			<b>5 815</b>	<b>5 709</b>
Charges financières.....	8		(1 224)	(1 638)
Produits financiers .....	8		428	212
Charges financières non-récurrentes .....	8		(1)	(363)
<b>Charges financières nettes</b> .....			<b>(797)</b>	<b>(1 789)</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	13		328	262
<b>Bénéfice avant impôts</b> .....			<b>5 346</b>	<b>4 182</b>
Impôts sur le résultat.....	9		(750)	(796)
<b>Bénéfice</b> .....			<b>4 596</b>	<b>3 386</b>
Attribuable aux:				
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....			3 648	2 414
Participations ne donnant pas le contrôle .....			948	972
Bénéfice de base par action .....	15		2,28	1,51
Bénéfice dilué par action.....	15		2,25	1,50
Bénéfice de base par action avant éléments non-récurrents <sup>1</sup> .....	15		2,27	1,73
Bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents <sup>1</sup> .....	15		2,23	1,71

### 4.2. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin			2012	2011 <sup>2</sup>
Millions d'USD				
<b>Bénéfice</b> .....			<b>4 596</b>	<b>3 386</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>				
Ecarts de conversion (bénéfices/(pertes))				
Ecarts de conversion des activités étrangères .....			(189)	(43)
Tranche efficace de variation de la juste valeur des couvertures d'investissement net...			(276)	294
Couvertures des flux de trésorerie				
Comptabilisés sous les capitaux propres .....			8	50
Extraits des fonds propres et repris au compte de résultats.....			(108)	86
Extraits des fonds propres et repris au coût initial de la marchandise et des investissements.....			(24)	(1)
Ecarts actuariels .....			(24)	(34)
Quote-part des autres éléments de résultats global des sociétés mises en équivalence.....			281	364
<b>Total autres éléments du résultat global, nets d'impôt</b> .....			<b>(332)</b>	<b>716</b>
<b>Résultat global total</b> .....			<b>4 264</b>	<b>4 102</b>
Attribuable aux:				
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....			<b>3 412</b>	<b>3 089</b>
Participations ne donnant pas le contrôle .....			<b>852</b>	<b>1 013</b>

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires non-audités.

<sup>1</sup> Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents ne sont pas des indicateurs définis par les normes IFRS. Se référer à la note 15 *Modifications des capitaux propres et résultat par action* pour de plus amples informations.

<sup>2</sup> Reclassé afin de se conformer à la présentation adoptée en 2012.

## 4.3. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière

Millions d'USD	Annexes	30 juin 2012	31 décembre 2011
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non-courants</b>			
Immobilisations corporelles .....	10	15 858	16 022
Goodwill .....	11	51 596	51 302
Immobilisations incorporelles .....	12	24 214	23 818
Participations dans les entreprises mises en équivalence .....	13	6 597	6 696
Placements .....		255	244
Actifs d'impôts différés .....		905	673
Avantages au personnel .....		11	10
Créances commerciales et autres créances .....		1 570	1 339
		<b>101 006</b>	<b>100 104</b>
<b>Actifs courants</b>			
Placements .....	14	120	103
Stocks .....		2 626	2 466
Impôts sur le résultat à récupérer .....		123	312
Créances commerciales et autres créances .....		4 312	4 121
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	14	3 673	5 320
Actifs détenus en vue de la vente .....		3	1
		<b>10 857</b>	<b>12 323</b>
<b>Total de l'actif .....</b>		<b>111 863</b>	<b>112 427</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital souscrit .....	15	1 734	1 734
Primes d'émission .....		17 563	17 557
Réserves .....		268	381
Résultats reportés .....		18 127	17 820
<b>Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres d'AB InBev .....</b>		<b>37 692</b>	<b>37 492</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle .....</b>		<b>4 030</b>	<b>3 552</b>
		<b>41 722</b>	<b>41 044</b>
<b>Dettes non-courantes</b>			
Emprunts portant intérêts .....	16	32 273	34 598
Avantages au personnel .....		3 177	3 440
Passifs d'impôts différés .....		11 090	11 279
Dettes commerciales et autres dettes .....		2 431	1 548
Provisions .....		731	874
		<b>49 702</b>	<b>51 739</b>
<b>Dettes courantes</b>			
Découverts bancaires .....	14	-	8
Emprunts portant intérêts .....	16	7 570	5 559
Impôts sur le résultat à payer .....		797	499
Dettes commerciales et autres dettes .....		11 891	13 337
Provisions .....		181	241
		<b>20 439</b>	<b>19 644</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif .....</b>		<b>111 863</b>	<b>112 427</b>

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires non-audités.

## 4.4. Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres

Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev<sup>1</sup>

Millions d'USD	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts Actuariels gains/(pertes)	Résultats reportés	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b> .....	<b>1 733</b>	<b>17 535</b>	<b>(1 233)</b>	<b>379</b>	<b>4 182</b>	<b>(306)</b>	<b>(687)</b>	<b>13 656</b>	<b>35 259</b>	<b>3 540</b>	<b>38 799</b>
<b>Bénéfice</b> .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>2 414</b>	<b>2 414</b>	<b>972</b>	<b>3 386</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>											
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes)) .....	-	-	-	-	165	-	-	-	165	86	251
Couvertures des flux de trésorerie .....	-	-	-	-	-	172	-	-	172	(37)	135
Ecarts actuariels .....	-	-	-	-	-	-	(26)	-	(26)	(8)	(34)
Quote-part des autres éléments de résultat global des sociétés mises en équivalence .....	-	-	-	-	364	-	-	-	364	-	364
<b>Résultat global total</b> .....	-	-	-	-	<b>529</b>	<b>172</b>	<b>(26)</b>	<b>2 414</b>	<b>3 089</b>	<b>1 013</b>	<b>4 102</b>
Actions émises .....	-	11	-	-	-	-	-	-	11	-	11
Dividendes .....	-	-	-	-	-	-	-	(1 686)	(1 686)	(702)	(2 388)
Actions de trésorerie .....	-	-	19	-	-	-	-	-	19	(3)	16
Paiements fondés sur des actions .....	-	-	-	66	-	-	-	-	66	6	72
Variations de périmètre et autres .....	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)	44	40
<b>Au 30 juin 2011</b> .....	<b>1 733</b>	<b>17 546</b>	<b>(1 214)</b>	<b>445</b>	<b>4 711</b>	<b>(134)</b>	<b>(713)</b>	<b>14 380</b>	<b>36 754</b>	<b>3 898</b>	<b>40 652</b>

Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev

Millions d'USD	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecarts Actuariels Gains/(pertes)	Résultats reportés	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b> .....	<b>1 734</b>	<b>17 557</b>	<b>(1 137)</b>	<b>536</b>	<b>2 418</b>	<b>(188)</b>	<b>(1 248)</b>	<b>17 820</b>	<b>37 492</b>	<b>3 552</b>	<b>41 044</b>
<b>Bénéfice</b> .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>3 648</b>	<b>3 648</b>	<b>948</b>	<b>4 596</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>											
Ecarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes)) .....	-	-	-	-	(365)	-	-	-	(365)	(100)	(465)
Couvertures des flux de trésorerie .....	-	-	-	-	-	(138)	-	-	(138)	14	(124)
Ecarts actuariels .....	-	-	-	-	-	-	(14)	-	(14)	(10)	(24)
Quote-part des autres éléments de résultat global des sociétés mises en équivalence .....	-	-	-	-	281	-	-	-	281	-	281
<b>Résultat global total</b> .....	-	-	-	-	<b>(84)</b>	<b>(138)</b>	<b>(14)</b>	<b>3 648</b>	<b>3 412</b>	<b>852</b>	<b>4 264</b>
Actions émises .....	-	6	-	-	-	-	-	-	6	-	6
Dividendes .....	-	-	-	-	-	-	-	(2 705)	(2 705)	(426)	(3 131)
Actions de trésorerie .....	-	-	56	-	-	-	-	-	56	(3)	53
Paiements fondés sur des actions .....	-	-	-	67	-	-	-	-	67	6	73
Variations de périmètre et autres .....	-	-	-	-	-	-	-	(636)	(636)	49	(587)
<b>Au 30 juin 2012</b> .....	<b>1 734</b>	<b>17 563</b>	<b>(1 081)</b>	<b>603</b>	<b>2 334</b>	<b>(326)</b>	<b>(1 262)</b>	<b>18 127</b>	<b>37 692</b>	<b>4 030</b>	<b>41 722</b>

Les annexes jointes ci-après font partie intégrante des états consolidés intermédiaires non-audités.

<sup>1</sup> Reclassé afin de se conformer à la présentation adoptée en 2012.

## 4.5. Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	Annexe	2012	2011
<b>ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>			
Bénéfice .....		4 596	3 386
Amortissements et dépréciations .....		1 354	1 375
Dépréciations créances, stocks et autres actifs .....		49	14
Dotations aux/(reprises de) provisions et avantages au personnel .....		98	211
Charges financières nettes .....	8	797	1 789
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles .....		(42)	(12)
Perte/(bénéfice) lié (e) à la vente de filiales, associés et des actifs détenus pour la vente .....		2	-
Paiement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres.....	17	98	98
Impôts sur le résultat.....	9	750	796
Autres éléments non décaissé inclus dans le bénéfice.....		(38)	(135)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	13	(328)	(262)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions.....</b>		<b>7 336</b>	<b>7 260</b>
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances .....		(114)	(164)
Diminution/(augmentation) des stocks .....		(227)	(220)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes .....		(815)	(180)
Contributions aux pensions et utilisation des provisions .....		(453)	(393)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.....</b>		<b>5 727</b>	<b>6 303</b>
Intérêts payés .....		(1 047)	(1 495)
Intérêts reçus.....		80	97
Dividendes reçus .....		717	402
Impôts sur le résultat payés.....		(882)	(764)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES .....</b>		<b>4 595</b>	<b>4 543</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles .....		71	37
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise .....	6	(1 346)	(261)
Achats de participations ne donnant pas le contrôle .....	15	(25)	(5)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles .....	10/12	(1 210)	(1 545)
Produits nets de la vente/(investissements nets) dans des obligations à court terme.....		(1)	335
Produits nets de la vente / (investissements nets) dans d'autres actifs <sup>1</sup> .....		(34)	(33)
Remboursement/(paiement) net des prêts consentis.....		10	3
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT D'ACTIVITES D'INVESTISSEMENT .....</b>		<b>(2 535)</b>	<b>(1 469)</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Produits nets des émissions d'actions de capital.....	15	95	128
Produits nets des émissions d'emprunts.....		6 377	9 578
Remboursement d'emprunts .....		(6 692)	(10 126)
Coûts financiers nets autres qu'intérêts .....		(214)	(553)
Dividendes payés.....		(3 079)	(2 237)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT.....</b>		<b>(3 513)</b>	<b>(3 210)</b>
<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie ...</b>		<b>(1 453)</b>	<b>(136)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice .....		5 312	4 497
Effet de la variation des taux de change .....		(186)	68
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice .....</b>	14	<b>3 673</b>	<b>4 429</b>

Les annexes d'accompagnement font partie intégrante des états consolidés intermédiaires non-audités.

<sup>1</sup> Reclassé afin de se conformer à la présentation adoptée en 2012.

## 4.6. Annexes aux comptes annuels consolidés intermédiaires non audités

Présentation de l'entreprise .....	1
Déclaration de conformité.....	2
Résumé des principes comptables significatifs .....	3
Utilisation d'estimations et de jugements.....	4
Information sectorielle .....	5
Acquisitions et cessions de filiales.....	6
Eléments non-récurrents .....	7
Charges et produits financiers .....	8
Impôts sur le résultat.....	9
Immobilisations corporelles.....	10
Goodwill .....	11
Immobilisations incorporelles .....	12
Participations détenues dans des entreprises associées .....	13
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements en obligations à court terme .....	14
Variation des capitaux propres et résultat par action .....	15
Emprunts portant intérêts.....	16
Paiements fondés sur des actions .....	17
Risques provenant d'instruments financiers .....	18
Passifs éventuels .....	19
Parties liées .....	20
Evénements survenant après la date de clôture.....	21

## 1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Louvain, en Belgique, avec des certificats américains de dépôt (« American Depositary Receipts ») au New York Stock Exchange (NYSE : BUD). La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. La Bière, le réseau social d'origine, a rassemblé des personnes depuis des milliers d'années et notre portefeuille de plus de 200 marques de bières continue de créer des liens forts avec les consommateurs. Nous investissons la majorité de nos ressources destinées à renforcer l'image de marque dans nos marques phares, celles qui présentent le potentiel de croissance le plus important telles que les marques mondiales Budweiser®, Stella Artois® et Beck's®, en parallèle avec Leffe®, Hoegaarden®, Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antarctica®, Quilmes®, Michelob Ultra® Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske®, Hasseröder® et Jupiler®. La société possède également une participation de 50 pour cent dans la filiale d'exploitation de Grupo Modelo, le brasseur leader au Mexique et le propriétaire de la marque mondiale Corona®. Le dévouement à l'héritage et à la qualité d'Anheuser-Busch InBev provient de traditions brassicoles datant de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et de l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co, dont les origines datent de 1852, à St. Louis aux Etats-Unis. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée entre les marchés émergents et développés, Anheuser-Busch InBev emploie les forces collectives de quelque 116 000 collaborateurs basés dans 23 pays dans le monde entier. En 2011, AB InBev a réalisé des produits de 39,0 milliards d'USD. La société aspire à être La Meilleure Entreprise Brassicole dans un Monde Meilleur.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités de l'entreprise pour la période se clôturant le 30 juin 2012 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "AB InBev" ou "l'entreprise") et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées et des sociétés conjointement contrôlées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du 30 juin 2012 et pour les six mois se terminant le 30 juin 2012 et le 30 juin 2011 ne sont pas audités ; cependant, selon l'entreprise, les états intermédiaires incluent les ajustements normalement récurrents, nécessaires pour obtenir des états représentatifs pour la période intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités ont été approuvés pour la publication par le conseil d'administration du 30 juillet 2012.

## 2. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Informations Financières (IFRS) IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* publiées par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), comme adoptées par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. AB InBev n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS. AB InBev n'a pas anticipé de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2012.

## 3. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les principes comptables appliqués sont similaires à ceux utilisés pour les états financiers annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

### (A) RESUME DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Un certain nombre d'autres nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations qui sont devenus obligatoires pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2012 n'ont pas été repris dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif pour les états financiers consolidés d'AB InBev.

### (B) MONNAIES ETRANGERES

#### TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

#### CONVERSION DES RESULTATS ET DE LA POSITION FINANCIERE DES ACTIVITES A L'ETRANGER

Les actifs et les passifs liés à des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des activités étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyper inflationniste, sont convertis en USD au taux proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres des actionnaires sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres des actionnaires au taux de change USD en vigueur à la date de clôture sont prises en autres éléments du résultat global (écart de conversion).

Dans les pays ayant une économie hyper-inflationniste, la revalorisation en monnaie locale des actifs et passifs non-monétaires, des rubriques du compte de résultat ainsi que les rubriques des capitaux propres est faite en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. AB InBev n'a pas opéré dans des pays présentant une économie hyper-inflationniste en 2011 et 2012.

## TAUX DE CHANGE

Les principaux taux de change qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers sont :

1 USD est égal à:	Taux de change à la clôture			Taux de change moyen	
	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011	30 juin 2012	30 juin 2011
Peso argentin .....	4,525301	4,303188	4,111001	4,366299	4,030385
Real brésilien .....	2,021297	1,875798	1,561099	1,832082	1,632683
Dollar canadien .....	1,022319	1,021330	0,965267	1,001995	0,974538
Yuan chinois.....	6,355112	6,305587	6,463436	6,310920	6,540238
Euro.....	0,794281	0,772857	0,691898	0,765338	0,706712
Livre sterling .....	0,640825	0,645567	0,624472	0,631830	0,616992
Rouble russe .....	32,817460	32,195667	28,075718	30,404338	28,464314
Hryvnia ukrainien .....	7,992523	7,989837	7,972277	7,989581	7,936214

## (C) IFRS EMIS RECEMMENT

Dans la mesure où l'on s'attend à ce que de nouvelles dispositions des normes IFRS soient applicables dans le futur, elles ont été résumées ci-après. Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012, elles n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Normes relatives à la consolidation des états financiers:

- IFRS 10 *Etats Financiers Consolidés*, qui remplace IAS 27 et SIC-12;
- IFRS 11 *Arrangements Conjoints*;
- IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*;
- IAS 27 (Révisée 2011), qui a été amendée suite à la mise en application de la norme IFRS 10, mais conserve les directives actuelles relatives aux états financiers distincts;
- IAS 28 (Révisée 2011), qui a été amendée pour se conformer aux changements résultant de l'émission des normes IFRS 10 et IFRS 11.

Autres normes:

- IFRS 9 *Instruments Financiers*;
- IFRS 13 *Evaluation de la Juste Valeur*;
- IAS 19 (Révisée) *Avantages du Personnel*.

La norme IFRS 9 deviendra obligatoire pour les états financiers consolidés d'AB InBev de 2015. Les autres normes deviendront obligatoires pour les états financiers consolidés 2013 d'AB InBev. L'entreprise évalue actuellement les impacts de la norme IAS 19 *Avantages du personnel révisés* sur ses états financiers consolidés. Quant aux autres normes mentionnées ci-dessus, leur application ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés d'AB InBev lors de leur période d'application initiale.

## AUTRES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES

Un certain nombre d'amendements aux normes, effectifs pour les exercices commençant après le 1er janvier 2012, n'ont pas été repris ci-dessus en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif sur les états financiers consolidés d'AB InBev.

## 4. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, exige du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants comptabilisés en matière d'actif, de passif, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs admis comme étant raisonnables dans les circonstances. Ceci constitue la base pour enregistrer la valeur comptable des actifs et passifs lorsqu'aucune autre source ne permet de donner une valeur fiable. Les résultats réels peuvent différer des estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de manière continue. Les révisions des estimations comptables sont enregistrées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Bien que chacun de ses principes comptables significatifs reflète des jugements, des estimations et des hypothèses, AB InBev est d'avis que les principes comptables suivant reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus importants pour ses opérations et la compréhension de ses résultats: regroupements d'entreprises, immobilisations incorporelles, goodwill, dépréciations, provisions, paiements fondés sur des actions, avantages du personnel et comptabilisation d'impôts courants et différés.

Les justes valeurs d'immobilisations incorporelles identifiables acquises sont basées sur une évaluation de flux de trésorerie futurs. Les analyses de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont réalisées tous les ans ou dès qu'un évènement déclencheur survient, et ce dans le but de déterminer si la valeur comptable ne dépasse pas la valeur recouvrable. Ces évaluations se basent sur des estimations de flux futurs de trésorerie.

L'entreprise utilise son jugement pour sélectionner un panel de méthodes, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation d'options, et fait des hypothèses se basant sur les conditions de marché existantes aux dates de clôture afin d'estimer la juste valeur de ses instruments financiers.

Les hypothèses actuarielles sont établies afin d'anticiper des évènements futurs et sont utilisées dans le calcul des charges et dettes de régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Ces facteurs incluent des hypothèses portant sur le taux d'intérêt, sur le rendement attendu des actifs du régime de retraite, sur l'augmentation des coûts de soins de santé, sur l'augmentation future des avantages, sur la rotation du personnel et sur l'espérance de vie.

La société est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement important intervient dans la détermination de la provision pour impôt sur le résultat au plan mondial. Il existe certaines transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt final est incertaine. Certaines filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et enquêtes locales généralement en lien avec les exercices d'imposition antérieurs. A la date de clôture, des investigations et des négociations avec les autorités fiscales locales sont en cours dans différentes juridictions et, de par leur nature, pourraient prendre un temps certain avant d'être conclues. Une hypothèse de résolution favorable de ces affaires est prise en compte lors de l'évaluation du montant des provisions fiscales devant être reconnues dans les états financiers. Une estimation des intérêts de retard et pénalités sur les dettes fiscales est également retenue. Lorsque la résolution de ces affaires aboutit à un résultat différent du montant initialement comptabilisé, l'impact est enregistré dans les actifs et passifs d'impôts courants et différés au cours de la période de résolution.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont présentés plus en détail dans les annexes ci-après.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités, les jugements significatifs effectués par le management afin d'appliquer les principes comptables de l'entreprise et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## 5. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, en conformité avec l'information disponible et régulièrement évaluée par le principal décideur opérationnel. Les activités d'AB InBev s'opèrent sur sept zones distinctes. Le management régional et opérationnel est responsable de la gestion de la performance, des risques sous-jacents et de l'efficacité des opérations. En interne, le management d'AB InBev emploie des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesure de performance des secteurs afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources. Ces mesures sont rapprochées au bénéfice du segment dans les tableaux présentés (les chiffres ne peuvent être additionnés dû aux arrondis).

Tous les chiffres dans le tableau ci-dessous sont présentés en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl). L'information est présentée pour la période de six mois se terminant le 30 juin, à l'exception des chiffres comparatifs de la situation financière qui sont présentés au 31 décembre 2011.

	Amérique du Nord		Amérique latine Nord		Amérique latine Sud		Europe de l'Ouest		Europe centrale et de l'Est		Asie-Pacifique		Activités d'Exportation et Sociétés Holding		Consolidé	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Volume</b> .....	<b>63</b>	<b>64</b>	<b>59</b>	<b>56</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>195</b>	<b>193</b>
<b>Produits</b> .....	<b>7 953</b>	<b>7 706</b>	<b>5 299</b>	<b>5 343</b>	<b>1 377</b>	<b>1 215</b>	<b>1 763</b>	<b>1 996</b>	<b>826</b>	<b>843</b>	<b>1 306</b>	<b>1 067</b>	<b>677</b>	<b>786</b>	<b>19 202</b>	<b>18 955</b>
Coûts des ventes.....	(3 276)	(3 419)	(1 745)	(1 795)	(534)	(476)	(760)	(854)	(455)	(471)	(750)	(609)	(544)	(608)	(8 064)	(8 231)
Frais de distribution.....	(663)	(399)	(669)	(636)	(124)	(104)	(187)	(213)	(98)	(116)	(110)	(84)	(55)	(69)	(1 906)	(1 620)
Frais commerciaux et de marketing.....	(897)	(834)	(653)	(635)	(147)	(131)	(337)	(386)	(208)	(206)	(337)	(256)	(103)	(92)	(2 683)	(2 540)
Frais administratifs.....	(239)	(268)	(264)	(239)	(44)	(39)	(131)	(151)	(51)	(50)	(122)	(97)	(177)	(145)	(1 027)	(990)
Autres produits/ (charges) d'exploitation.....	29	19	172	181	(7)	(4)	6	12	2	-	47	9	21	22	270	239
<b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT) ...</b>	<b>2 907</b>	<b>2 805</b>	<b>2 140</b>	<b>2 219</b>	<b>521</b>	<b>461</b>	<b>354</b>	<b>404</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>(180)</b>	<b>(105)</b>	<b>5 792</b>	<b>5 813</b>
Eléments non-récurrents (voir note 7) .....	25	(44)	(15)	-	-	(3)	5	(103)	2	-	-	(2)	6	48	23	(104)
<b>Bénéfice d'exploitation (EBIT) .....</b>	<b>2 932</b>	<b>2 761</b>	<b>2 125</b>	<b>2 219</b>	<b>521</b>	<b>458</b>	<b>359</b>	<b>301</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>(174)</b>	<b>(58)</b>	<b>5 815</b>	<b>5 709</b>
Charges financières nettes.....	(226)	(288)	(125)	8	3	(9)	(130)	(175)	(53)	(44)	(1)	5	(266)	(1 286)	(797)	(1 789)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées .....	329	261	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	328	262
<b>Bénéfice avant impôts.....</b>	<b>3 035</b>	<b>2 734</b>	<b>2 000</b>	<b>2 227</b>	<b>524</b>	<b>449</b>	<b>228</b>	<b>127</b>	<b>(35)</b>	<b>(44)</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>(440)</b>	<b>(1 344)</b>	<b>5 346</b>	<b>4 182</b>
Impôts sur le résultat.....	(1 012)	(868)	(187)	(246)	(140)	(125)	(82)	11	(13)	12	(25)	(13)	709	433	(750)	(796)
<b>Bénéfice.....</b>	<b>2 022</b>	<b>1 866</b>	<b>1 813</b>	<b>1 981</b>	<b>384</b>	<b>325</b>	<b>146</b>	<b>137</b>	<b>(48)</b>	<b>(32)</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>269</b>	<b>(911)</b>	<b>4 596</b>	<b>3 386</b>
EBITDA normalisé .....	3 313	3 233	2 500	2 556	605	545	523	588	114	99	188	151	(96)	(17)	7 146	7 155
Eléments non-récurrents (pertes de valeur incluses) (voir note 7) .....	25	(44)	(15)	-	-	(3)	5	(103)	2	-	-	(2)	6	48	23	(104)
Amortissements et pertes de valeur .....	(406)	(429)	(360)	(337)	(84)	(84)	(169)	(184)	(98)	(99)	(153)	(121)	(84)	(88)	(1 354)	(1 342)
Charges financières nettes.....	(226)	(288)	(125)	8	3	(9)	(130)	(175)	(53)	(44)	(1)	5	(266)	(1 286)	(797)	(1 789)
Part du résultat des entreprises associées .....	329	261	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	328	262
Charges d'impôt sur le résultat.....	(1 012)	(868)	(187)	(246)	(140)	(125)	(82)	11	(13)	12	(25)	(13)	709	433	(750)	(796)
<b>Bénéfice.....</b>	<b>2 022</b>	<b>1 866</b>	<b>1 813</b>	<b>1 981</b>	<b>384</b>	<b>325</b>	<b>146</b>	<b>137</b>	<b>(48)</b>	<b>(32)</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>269</b>	<b>(911)</b>	<b>4 596</b>	<b>3 386</b>
Marge EBITDA (normalisé) en %.....	41,7%	42,0%	47,2%	47,8%	43,9%	44,9%	29,7%	29,5%	13,8%	11,7%	14,4%	14,2%	-	-	37,2%	37,7%
Actifs sectoriels.....	71 211	71 233	18 018	17 133	3 774	3 969	5 707	5 676	2 141	2 179	4 752	4 577	3 575	4 475	109 178	109 242
Eliminations intersectorielles .....															(3 324)	(3 978)
Actifs non alloués .....															6 009	7 163
<b>Total de l'actif .....</b>															<b>111 863</b>	<b>112 427</b>
Passifs sectoriels .....	6 952	6 762	5 461	6 004	951	1 232	3 198	3 009	662	526	2 188	1 921	1 985	3 923	21 397	23 377
Eliminations intersectorielles .....															(3 324)	(3 978)
Passifs non alloués .....															93 790	93 028
<b>Total du passif .....</b>															<b>111 863</b>	<b>112 427</b>

## 6. ACQUISITIONS ET CESSIIONS DE FILIALES

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions et des cessions sur l'état de situation financière et des flux de trésorerie d'AB InBev au 30 juin 2012 et 2011:

Millions d'USD	2012 Acquisitions	2011 Acquisitions
<b>Actifs non-courants</b>		
Immobilisations corporelles.....	379	87
Immobilisations incorporelles.....	486	101
Emprunts consentis portant intérêts.....	311	-
Actifs d'impôts différés.....	-	7
Créances commerciales et autres créances.....	1	-
<b>Actifs courants</b>		
Stocks.....	32	9
Créances commerciales et autres créances.....	52	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	28	46
Actifs détenus en en vue de la vente.....	2	-
<b>Dettes non-courantes</b>		
Emprunts portant intérêts.....	(229)	-
Dettes commerciales et autres dettes.....	(10)	(33)
Avantages au personnel.....	(4)	-
Provisions.....	(21)	-
Passifs d'impôts différés.....	(143)	(15)
<b>Dettes courantes</b>		
Impôts sur le résultat à payer.....	-	(2)
Emprunts portant intérêts.....	(45)	-
Dettes commerciales et autres dettes.....	(60)	(28)
<b>Actifs et passifs nets identifiables.....</b>	<b>779</b>	<b>177</b>
Goodwill sur les acquisitions.....	1 097	144
Baisse/ (hausse) des participations ne donnant pas le contrôle.....	(355)	-
Contreparties à payer.....	(1)	(18)
Trésorerie nette sortie relative à des acquisitions d'exercices précédents.....	8	4
Contrepartie autre qu'en espèce.....	(154)	-
<b>Contreparties payées en trésorerie.....</b>	<b>1 374</b>	<b>307</b>
Trésorerie (acquise).....	(28)	(46)
<b>Flux nets de trésorerie sortants.....</b>	<b>1 346</b>	<b>261</b>

### 2012 ACQUISITIONS

#### ACQUISITION DE CERVECERIA NACIONAL DOMINICANA

Le 11 mai 2012, AB InBev a annoncé qu'Ambev et E.Léon Jimenes S.A ("ELJ"), qui possédait 83,5% de Cervecería Nacional Dominicana S.A. ("CND"), avaient conclu une alliance stratégique destinée à créer la société de boissons leader dans la région des Caraïbes en combinant leurs activités dans la région. L'intérêt indirect initial d'Ambev dans CND a été acquis par un paiement en espèces de 1 025m d'USD et par l'apport d'Ambev Dominicana. De plus, Ambev Brasil a acquis de Heineken N.V. une participation supplémentaire dans CND de 9,3% pour 237m d'USD à la date de clôture. Au 30 juin 2012, Ambev possède un intérêt indirect total de 51% dans CND.

L'entreprise finalise actuellement l'allocation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs transférés dans le respect de la norme IFRS 3. La répartition provisoire du prix d'achat reprise dans les états financiers au 30 juin est basée sur les meilleures estimations actuelles de la direction d'AB InBev provenant d'informations de tiers indépendants. La conclusion du processus d'allocation du prix d'achat peut donner lieu à des ajustements ultérieurs de la valeur comptable des actifs et passifs de CND enregistrés et de la détermination de la valeur résiduelle qui sera allouée au goodwill.

La transaction a résulté dans la reconnaissance provisoire d'un goodwill de 1 083m d'USD au 30 juin 2012. Les facteurs qui ont contribué à la reconnaissance d'un goodwill comprennent l'acquisition d'un capital humain et les synergies attendues. Au 30 juin 2012, l'entreprise n'avait pas finalisé l'analyse pour déterminer si le goodwill serait fiscalement déductible. Les coûts relatifs à cette acquisition s'élèvent à 9m d'USD et sont inclus dans le compte de résultats - voir annexe 7 *éléments non-récurrents*.

A partir de la date d'acquisition, CND a contribué pour 85m d'USD aux revenus et 17m d'USD au résultat d'AB InBev. Selon les estimations de l'entreprise, si la date d'acquisition avait été le 1er janvier 2012, le revenu et le résultat d'AB InBev auraient été plus élevés de 145m d'USD et 24m d'USD, respectivement.

Dans le cadre du pacte des actionnaires entre Ambev et ELJ, un mécanisme d'option de vente et d'option d'achat a été mis en place qui pourrait engendrer l'acquisition par Ambev d'actions supplémentaires de Classe B de CND. L'option de vente accordée à ELJ est exerçable dès la première année qui suit la transaction. L'option d'achat, quant à elle, est exerçable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La valorisation de ces options est basée sur l'EBITDA des opérations consolidées en République dominicaine. Au 30 juin 2012, l'option de vente a été valorisée à 1 023m d'USD et a été reconnue en tant que dette contre fonds propres conformément aux prescrits de la norme IFRS 3. Aucune valeur n'a été allouée à l'option d'achat.

## AUTRES ACQUISITIONS

En janvier, la société a acquis Western Beverage LLC à Eugene, Oregon, aux Etats-Unis, un grossiste important sur ce territoire. En outre, Ambev a acquis toutes les actions émises par l'entreprise Lachaise Aroma e Participações Ltda., dont l'objet social principal est la production d'arômes, un composant nécessaire à la production de concentrés. Les activités acquises ont eu un impact immatériel sur le résultat des six premiers mois de l'année. L'entreprise est en voie de finaliser l'allocation du prix d'achat aux actifs individuels acquis et aux passifs conformément aux prescrits de la norme IFRS 3.

Durant les six premiers mois de 2012, AB InBev a payé 8m d'USD aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch (4m d'USD durant les six premiers mois de 2011). Au 30 juin 2012, un montant de 17m d'USD reste dû envers d'anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits. Cette dette est reconnue comme un paiement différé sur acquisitions.

## 2011 ACQUISITIONS

Le 28 février 2011, l'entreprise a finalisé une transaction avec Dalian Daxue Group Co., Ltd et Kirin (Chine) Investment Co., Ltd afin d'acquérir une participation de 100% dans Liaoning Dalian Daxue Brewery Co., Ltd., qui est parmi les 3 plus importants brasseurs de la province du Liaoning. Daxue produit, commercialise et distribue des marques de bière renommées dont "Daxue", "Xiao Bang" et "Da Bang", qui sont les marques de bière populaire dans le sud de la province Liaoning.

Le 1<sup>er</sup> mai 2011, l'entreprise a acquis Fulton Street Brewery LLC, aussi connu sous le nom de Goose Island, un brasseur artisanal du Midwest des Etats-Unis. Goose Island brasse des ales, telles que 312 Urban Wheat Ale, Honkers Ale, India Pale Ale, Matilda, Pere Jacques, Sofie et une grande variété de bières de saisons et des bières élevées en fût, comme la Bourbon County Stout.

Le 31 mai 2011, l'entreprise a finalisé un contrat avec Henan Weixue Beer Group Co. Ltd (Chine) pour acquérir ses marques (Weixue et JiGongshan), ses actifs, ses activités et ses brasseries Xinyang, Zhengzhou et Gushi.

Ces activités acquises avaient eu un impact immatériel sur le résultat des six premiers mois de 2011.

## CESSIONS

Aucune cession n'a eu lieu pendant la période de six mois se terminant les 30 juin 2012 et 2011.

A l'issue de la vente de ses activités en Europe centrale à CVC Capital Partners le 2 décembre 2009, l'entreprise a reçu une créance non garantie avec une maturité de six années. Cette contrepartie différée pour un montant notionnel de 300m d'euros avait été enregistrée à la juste valeur pour un montant de 363m d'USD en fin d'année 2010. Le paiement attendu de cette créance non-garantie a entraîné un ajustement de la juste valeur au 30 juin 2011 et a conduit à la reconnaissance d'un gain non-récurrent de 45m d'USD - voir annexe 7 *Eléments non-récurrents*. Cette créance est reprise en prêt à court terme au 30 juin 2011. Le prêt a été recouvré en juillet 2011.

## 7. ELEMENTS NON RECURRENTS

IAS 1 *Présentation des états financiers* requiert que les éléments significatifs de produits et de charges soient présentés séparément. Les éléments non-récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. L'entreprise estime que ces éléments sont importants et, les a, par conséquent, exclu de la mesure de la performance du secteur auquel ils appartiennent tel que mentionné à l'annexe 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non-récurrents inclus dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2012	2011
Charges de restructuration (pertes de valeur incluses) .....	(7)	(156)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses).....	39	55
Coûts d'acquisition encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises .....	(9)	(3)
<b>Impact sur le résultat d'exploitation.....</b>	<b>23</b>	<b>(104)</b>
Charges financières non-récurrentes .....	(1)	(363)
Charges d'impôts non-récurrentes .....	(7)	122
Part des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents.....	5	1
<b>Impact net sur le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev.....</b>	<b>20</b>	<b>(344)</b>

Les charges de restructurations non-récurrentes pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 s'élèvent à (7) m d'USD. Ces charges sont principalement relatives aux adaptations organisationnelles en Amérique du Nord et à l'intégration de Cervecería Nacional Dominicana S.A. afin d'éliminer les chevauchements ou doubles emplois dans le processus. Ces dépenses exceptionnelles résultant d'une série de décisions apportent à l'entreprise une base de coût moins élevée combinée à une attention accrue pour les activités principales d'AB InBev, une prise de décision plus rapide et des améliorations en termes d'efficacité, de service et de qualité – voir aussi annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les 39m d'USD de cession d'activités et de ventes d'actifs (pertes de dépréciations incluses), au 30 juin 2012, proviennent pour 29m d'USD du gain réalisé lors de la cession d'actifs non clés aux Etats-Unis et pour 10m d'USD de reprises de provisions pour des risques contractuels liés à certaines cessions des années antérieures.

Au 30 juin 2012, les coûts d'acquisition encourus dans le cadre de regroupement d'entreprises s'élèvent à (9)m d'USD et sont relatifs à l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A. le 11 mai 2012 – voir aussi annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les charges de restructuration non-récurrentes (pertes de dépréciations incluses) pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2011 s'élèvent à (156)m d'USD. Ces charges sont principalement relatives aux adaptations organisationnelles et à l'externalisation d'activités en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord et en Amérique latine du Sud, visant à éliminer les double emplois ou les procédures et activités similaires, tant entre les fonctions qu'entre les zones, ainsi qu'à la fermeture de l'usine Manitowoc Malt aux Etats-Unis.

Les 55m d'USD en cession d'activités et ventes d'actifs (pertes de dépréciations incluses) au 30 juin 2011 représentent l'ajustement des montants à payer et provisions relatives aux désinvestissements des années précédentes. 45m d'USD représente l'ajustement de la juste valeur des paiements différés relatif à la cession des activités en Europe centrale à CVC Capital Partners en 2009, suite à son règlement en espèces en juillet 2011- voir annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales*. 10m d'USD concerne une reprise d'une perte de valeur non-récurrente enregistrée sur des actifs courants.

Les frais d'acquisition des regroupements d'entreprises s'élèvent à (3) m d'USD au 30 juin 2011 et sont relatifs à l'acquisition de Liaoning Dalian Daxue Brewery Co-Ltd le 28 février 2011, l'acquisition des marques, actifs et activités de Henan Weixue Beer Group Co., LTD le 31 mai 2011 et l'acquisition de Fulton Street Brewery LLC (Goose Island) le 1<sup>er</sup> mai 2011- voir aussi annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

L'entreprise a également encouru des charges financières non-récurrentes pour (1) m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 contre (363) m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2011- voir annexe 8 *charges et produits financiers*.

Tous les montants ci-dessus sont présentés avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents au 30 juin 2012 augmentent l'impôt sur le résultat de 7m d'USD (30 juin 2011: 122m USD réduction de l'impôt sur le résultat).

L'impact des intérêts ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents s'élève à 5m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 (30 juin 2011: 1m d'USD).

## 8. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

### CHARGES FINANCIERES

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
Charges d'intérêt .....	(1 029)	(1 500)
Activation des coûts d'emprunts .....	29	49
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures .....	(109)	(94)
Pertes de change nettes (net des impacts des instruments dérivés de change).....	(27)	-
Pertes nettes sur instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture .....	-	(23)
Imposition des transactions financières .....	(42)	(15)
Autres frais financiers, y compris les frais bancaires.....	(46)	(55)
	<b>(1 224)</b>	<b>(1 638)</b>
Charges financières non-récurrentes .....	(1)	(363)
	<b>(1 225)</b>	<b>(2 001)</b>

Les charges financières, hors éléments non-récurrents, ont diminué de 414m d'USD par rapport à l'exercice précédent grâce à des charges d'intérêts moins élevées. Par ailleurs, les impacts négatifs en 2011 enregistrés sur des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture, contractés dans le but de couvrir les risques sur des programmes de paiement fondé sur les actions, ne se sont pas répétés en 2012. Cette diminution a partiellement été compensée par des pertes de change plus élevées et une taxe plus importante sur les transactions financières.

Les charges d'intérêts ont baissé de 471m d'USD par rapport à 2011. La diminution provient d'une position d'endettement plus faible et de coupons moins élevés suite au refinancement et remboursements de la dette qui ont eu lieu en 2011.

Les coûts d'emprunts capitalisés sont relatifs aux charges d'intérêts directement attribuables à l'acquisition et à la construction d'actifs éligibles principalement au Brésil. Les intérêts sont capitalisés à un taux d'emprunt variant entre 6% et 12,5%.

In 2011, AB InBev a encouru 168m d'USD de charges financières non-récurrentes suite aux remboursements et au refinancement de la ligne de crédit senior générant des ajustements négatifs de la valeur du marché et dégageant des pertes de couverture pour 156m d'USD liées aux swaps sur taux d'intérêts devenus inefficaces et un accroissement supplémentaire de la valeur temps des emprunts existants de 12m d'USD. Par ailleurs, AB InBev a encouru des charges financières de 195m d'USD en raison du remboursement anticipé d'obligations pour 1,25 milliards d'USD venant à échéance en janvier 2014 et portant intérêt à un taux de 7,20%. Ces montants ont été comptabilisés comme des charges financières non-récurrentes. Voir également l'annexe 8 *Eléments non-récurrents*.

En vue de l'acquisition annoncée des parts non encore détenues dans Grupo Modelo, AB InBev a enregistré une dépense non-récurrente d'1m d'USD en 2012 relative aux frais d'engagement sur les nouvelles facilités de crédits bancaire de 2012. De tels frais sont dus périodiquement sur les fonds non tirés mais disponibles dans le cadre des nouvelles facilités de crédit.

Les charges d'intérêts sont présentées nettes des impacts des instruments dérivés de taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêts d'AB InBev - voir aussi l'annexe 28 *Risques provenant d'instruments financiers* des états financiers consolidés du 31 décembre 2011.

## PRODUITS FINANCIERS

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
Produits d'intérêts.....	117	175
Gains de change nets (nets des impacts des instruments dérivés de change).....	-	5
Gains nets sur des instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de couverture.....	278	-
Gains nets liés à l'inefficacité des couvertures.....	19	28
Autres produits financiers.....	14	4
	<b>428</b>	<b>212</b>

En 2012, AB InBev a enregistré 278m d'USD de gains nets sur des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture mais qui ont été contractés dans le but de couvrir les risques sur des programmes de paiement fondé sur les actions. Ces résultats ont été partiellement compensés par les coûts de couvertures de change.

Aucun produit financier en lien avec des actifs financiers dépréciés n'a été comptabilisé.

## 9. IMPOTS SUR LE RESULTAT

Les impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultats s'analysent comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
Exercice en cours.....	(1 307)	(1 047)
Produit/(Charge) d'impôts différés.....	557	251
<b>Charge totale d'impôts sur les bénéfices dans le compte de résultats.....</b>	<b>(750)</b>	<b>(796)</b>

La réconciliation du taux d'imposition effectif avec le taux moyen d'imposition nominal peut être résumée comme suit :

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin  
Millions d'USD

	2012	2011
Bénéfice avant impôts.....	5 346	4 182
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	328	262
<b>Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées.....</b>	<b>5 018</b>	<b>3 920</b>
<b>Ajustements de la base taxable</b>		
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles.....	75	189
Dividendes taxables intra-groupe.....	86	72
Charges non déductibles fiscalement.....	(368)	(386)
	<b>4 811</b>	<b>3 795</b>
<b>Taux moyen d'imposition nominal.....</b>	<b>32,7%</b>	<b>35,0%</b>
Impôts au taux moyen d'imposition nominal.....	(1 574)	(1 328)
<b>Ajustements des charges d'impôts</b>		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment.....	1	27
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur des pertes fiscales des années précédentes.....	1	64
Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.....	(130)	(46)
(Compléments)/ reprises de provisions des exercices précédents.....	129	40
Crédit d'impôts et statut fiscal spécial.....	727	535
Changement des taux d'imposition.....	(4)	-
Précomptes.....	(60)	(75)
Autres ajustements d'impôts.....	160	(13)
	<b>(750)</b>	<b>(796)</b>
<b>Taux d'impôts effectif.....</b>	<b>14,9%</b>	<b>20,3%</b>

Les charges d'impôts sur le bénéfice pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 s'élèvent à 750m d'USD comparé à 796m d'USD pour la même période 2011. Le taux d'imposition effectif a diminué de 20,3% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2011 à 14,9% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012. La baisse du taux d'imposition effectif est due principalement à un changement du mix de bénéfices au profit de pays affichant des taux marginaux d'imposition inférieurs, à des avantages fiscaux additionnels, à la nature non imposable des gains provenant de certains instruments dérivés liés à la couverture de programmes de paiement fondés sur des actions, ainsi qu'à l'issue favorable de certains litiges fiscaux s'élevant à 136m d'USD.

Le taux d'impôt effectif normalisé pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 est de 14,9% (contre 20,9% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2011). Le taux d'impôt effectif normalisé n'est pas un indicateur comptable défini par les IFRS et ne devrait pas se substituer au taux d'impôt effectif. La méthode de détermination du taux d'impôt effectif normalisé n'est pas standard et la définition du taux d'impôt effectif normalisé retenue par AB InBev pourrait ne pas être comparable à la définition retenue par d'autres entreprises.

## 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2012					31 décembre 2011
	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>7 849</b>	<b>18 781</b>	<b>3 239</b>	<b>1 488</b>	<b>31 357</b>	<b>30 296</b>
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	(164)	(509)	(106)	(60)	(839)	(1 263)
Acquisitions .....	5	212	49	862	1 128	3 216
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises .....	203	154	19	3	379	123
Cessions .....	(50)	(153)	(60)	-	(263)	(857)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements.....	131	621	78	(861)	(31)	(158)
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>7 974</b>	<b>19 106</b>	<b>3 219</b>	<b>1 432</b>	<b>31 731</b>	<b>31 357</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>(2 433)</b>	<b>(10 463)</b>	<b>(2 435)</b>	<b>(4)</b>	<b>(15 335)</b>	<b>(14 403)</b>
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	71	315	82	-	468	714
Cessions .....	13	134	57	-	204	778
Amortissements.....	(159)	(871)	(163)	-	(1 193)	(2 401)
Pertes de valeur .....	(1)	(24)	-	-	(25)	(91)
Transferts vers/ (provenant) d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements .....	-	3	3	2	8	68
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>(2 509)</b>	<b>(10 906)</b>	<b>(2 456)</b>	<b>(2)</b>	<b>(15 873)</b>	<b>(15 335)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>						
<b>Au 31 décembre 2011</b> .....	<b>5 416</b>	<b>8 318</b>	<b>804</b>	<b>1 484</b>	<b>16 022</b>	<b>16 022</b>
<b>Au 30 juin 2012</b> .....	<b>5 465</b>	<b>8 200</b>	<b>763</b>	<b>1 430</b>	<b>15 858</b>	-

Le transfert (vers)/provenant d'autres rubriques d'actifs et autres mouvements provient de l'allocation des actifs en construction vers leur catégorie d'actifs respectifs, des contributions d'actifs dans les plans de pensions et du transfert vers une rubrique séparée du bilan des immobilisations corporelles détenues en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

La valeur comptable des immobilisations corporelles sujettes à des restrictions de propriété s'élève à 114m d'USD.

Au cours des six premiers mois de 2012, il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements contractuels d'acquisitions d'immobilisations corporelles en comparaison avec le 31 décembre 2011.

### ACTIFS LIES A DES CONTRATS DE LOCATION

L'entreprise loue des terrains et des constructions ainsi que des équipements dans le cadre de contrats de location-financement. La valeur comptable des terrains et constructions détenus en contrats de location-financement au 30 juin 2012 s'élève à 171m d'USD (31 décembre 2011 : 156m d'USD) et celle des équipements s'élève à 15m d'USD (31 décembre 2011 : 17m d'USD).

## 11. GOODWILL

Millions d'USD	30 Juin 2012	31 Décembre 2011
<b>Coûts d'acquisition</b>		
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>51 309</b>	<b>52 505</b>
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères .....	(803)	(1 336)
Achats de participations ne donnant pas le contrôle .....	-	(18)
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	1 097	158
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>51 603</b>	<b>51 309</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>		
<b>Solde au terme de l'exercice précédent</b> .....	<b>(7)</b>	<b>(7)</b>
Dépréciations .....	-	-
<b>Solde au terme de l'exercice</b> .....	<b>(7)</b>	<b>(7)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>		
<b>Au 31 décembre 2011</b> .....	<b>51 302</b>	<b>51 302</b>
<b>Au 30 juin 2012</b> .....	<b>51 596</b>	-

Le goodwill a augmenté de 51 302m d'USD à fin décembre 2011 à 51 596m d'USD à fin juin 2012.

L'effet de la variation des taux de change des monnaies étrangères au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 s'élève à (803) m d'USD.

Les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu durant les six premiers mois de 2012 sont les acquisitions de Western Beverage LLC aux Etats-Unis et l'acquisition de Lachaise Aromas e Participações Ltda par Ambev au Brésil en janvier 2012 ainsi que les acquisitions de Cervecería Nacional Dominicana S.A. en République dominicaine en mai 2012. Ces regroupements d'entreprises ont mené à la comptabilisation d'un goodwill provisoire de 1 097m d'USD- voir annexe 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les mouvements de 2011 proviennent pour (1 336) m d'USD de variations de taux de change, pour (18)m d'USD d'un ajustement de juste valeur relatif à un paiement conditionnel lié à l'achat de participations ne donnant pas le contrôle des années antérieures et à une comptabilisation de goodwill de 158m d'USD relatif aux acquisitions générées par les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu en 2011.

Les regroupements d'entreprises ayant engendré une comptabilisation de goodwill en 2011 étaient l'acquisition de Liaoning Dalian Daxue Brewery Co., Ltd en Chine le 28 février 2011, l'acquisition des marques, actifs et activités de Henan Weixue Beer Group Co-Ltd en Chine le 31 mai 2011 et l'acquisition de Fulton Street Brewery LLC (Goose Island) aux Etats Unis le 1er mai 2011.

Les tests de dépréciation annuels d'AB InBev sont effectués pendant le quatrième trimestre de l'année.

## 12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Millions d'USD	30 juin 2012					31 décembre 2011
	Marques	Incorporels commerciaux	Logiciels	Autres	Total	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Solde au terme de l'exercice précédent .....</b>	<b>21 700</b>	<b>2 188</b>	<b>884</b>	<b>301</b>	<b>25 073</b>	<b>24 453</b>
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	42	(92)	(29)	(5)	(84)	(106)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises.....	425	56	4	1	486	242
Autres acquisitions et dépenses.....	14	16	26	22	78	457
Cessions.....	-	(4)	-	-	(4)	(78)
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif.....	10	(11)	14	7	20	105
<b>Solde au terme de l'exercice .....</b>	<b>22 191</b>	<b>2 153</b>	<b>899</b>	<b>326</b>	<b>25 569</b>	<b>25 073</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>Solde au terme de l'exercice précédent .....</b>	<b>-</b>	<b>(544)</b>	<b>(670)</b>	<b>(41)</b>	<b>(1 255)</b>	<b>(1 094)</b>
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères.....	-	15	22	1	38	50
Amortissements.....	-	(84)	(54)	(3)	(141)	(289)
Cessions.....	-	3	-	-	3	77
Dépréciations.....	-	-	-	-	-	-
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif.....	-	-	-	-	-	1
<b>Solde au terme de l'exercice .....</b>	<b>-</b>	<b>(610)</b>	<b>(702)</b>	<b>(43)</b>	<b>(1 355)</b>	<b>(1 255)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>						
<b>Au 31 Décembre 2011 .....</b>	<b>21 700</b>	<b>1 644</b>	<b>214</b>	<b>260</b>	<b>23 818</b>	<b>23 818</b>
<b>Au 30 Juin 2012.....</b>	<b>22 191</b>	<b>1 543</b>	<b>197</b>	<b>283</b>	<b>24 214</b>	<b>-</b>

AB InBev est le propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale dans l'industrie brassicole. En conséquence, il est attendu que certaines marques et leurs droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détendra les marques et les droits de distribution. Etant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie indéterminée.

Les acquisitions et les dépenses des actifs incorporels commerciaux représentent essentiellement des droits d'approvisionnement et de distribution, des droits de parrainage sur plusieurs années et autres actifs incorporels commerciaux.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée comprennent certaines marques et les droits de distribution qu'AB InBev a achetés pour ses propres produits, et sont soumises à des tests de dépréciation lors du quatrième trimestre de l'année ou lors d'un événement déclencheur.

## 13. PARTICIPATIONS DETENUES DANS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

Millions d'USD	30 juin 2012	31 décembre 2011
<b>Solde au terme de l'exercice précédent .....</b>	<b>6 696</b>	<b>7 295</b>
Effets des variations des taux de change des devises.....	290	(820)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	328	623
Dividendes versés / reçus.....	(717)	(403)
Autres mouvements.....	-	1
<b>Solde au terme de l'exercice .....</b>	<b>6 597</b>	<b>6 696</b>

AB InBev détient une participation directe de 35,31% dans Grupo Modelo, la plus grande entreprise brassicole du Mexique, et une participation directe de 23,25% dans Diblo SA de CV, la filiale opérationnelle de Grupo Modelo, ce qui se traduit par une participation approximative, directe et indirecte, de 50,35% dans Modelo, sans toutefois avoir le contrôle des droits de vote ou tout autre type de contrôle ni dans Diblo ni dans Grupo Modelo.

## 14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME

### CASH AND CASH EQUIVALENTS

Millions d'USD	30 juin 2012	31 décembre 2011
Dépôts en banque à court terme.....	1 407	3 184
Comptes courants bancaires et comptes de caisse .....	2 266	2 136
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</b>	<b>3 673</b>	<b>5 320</b>
<b>Découverts bancaires .....</b>	<b>-</b>	<b>(8)</b>
	<b>3 673</b>	<b>5 312</b>

Le solde de trésorerie au 30 juin 2012 comprend des liquidités nanties pour un montant de 17m d'USD reflétant le montant restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits (la dette y afférant est reconnue comme un paiement différé sur les acquisitions).

### PLACEMENTS

Au 30 juin 2012, les placements de 120m d'USD représentaient principalement des obligations d'état libellées en reals brésiliens dans lesquelles l'entreprise a investi afin de faciliter la liquidité et la préservation du capital. Au 31 décembre 2011, les placements de 103m d'USD se composaient principalement de dépôts à court terme.

## 15. MODIFICATION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

### SITUATION DU CAPITAL

Les tableaux ci-dessous résument les modifications des capitaux propres et les actions propres pendant les six premiers mois de 2012:

CAPITAL SOUSCRIT	Capital souscrit	
	Millions d'actions	Millions d'USD
Au terme de l'exercice précédent.....	1 606	1 734
Variations au cours de l'exercice.....	-	-
	<b>1 606</b>	<b>1 734</b>

  

ACTIONS PROPRES	Actions propres		Résultat de l'utilisation d'actions propres Millions d'USD
	Millions d'actions	Millions d'USD	
Au terme de l'exercice précédent.....	8,1	(394)	(743)
Variations au cours de l'exercice.....	(1,7)	77	(21)
	<b>6,4</b>	<b>(317)</b>	<b>(764)</b>

Au 30 juin 2012, la totalité du capital émis, équivalent à 1 734m d'USD, se compose de 1 606 314 531 actions sans désignation de valeur nominale, dont 395 937 164 actions nominatives, 71 465 actions au porteur et 1 210 305 902 actions dématérialisées. Subsistent 2 832 101 droits de souscription en circulation correspondant à un maximum de 2 832 101 actions à émettre pour un montant total de capital de 3m d'USD (2m d'euros). Le total du capital autorisé non émis s'élève à 47m d'USD (37m d'euros).

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir les dividendes attribués et ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de l'entreprise. En ce qui concerne les actions propres auto-détenues par AB InBev, leurs droits de vote sont suspendus.

La structure de l'actionnariat établie à partir des déclarations faites à la société conformément à la loi belge du 2 mai 2007 sur la publicité des participations importantes dans des sociétés cotées est présentée dans la section *Gouvernance d'Entreprise* du rapport annuel d'AB InBev.

### MODIFICATION DES DROITS DE DETENTION

Conformément aux prescrits de la norme IAS 27, l'acquisition d'actions supplémentaires dans une filiale a été comptabilisée comme une transaction portant sur des capitaux propres effectués avec des propriétaires.

Au cours des six premiers mois de 2012, AB InBev a acheté des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales pour un total de 29m d'USD. Les filiales concernées ayant déjà été consolidées entièrement, les achats n'ont pas impacté le résultat d'AB InBev mais ont réduit les participations ne donnant pas le contrôle entraînant un impact sur le résultat attribuable aux actionnaires d'AB InBev.

### DIVIDENDES

Le 25 avril 2012, un dividende de 1,20 euro par action, soit approximativement 1 920m d'euros a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires. Ce dividende a été payé le 3 mai 2012.

Le 26 avril 2011, un dividende de 0,80 euro par action, soit approximativement 1 276m d'euros a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires. Ce dividende a été payé le 2 mai 2011.

## TRANSFERTS DES FILIALES

Le montant des dividendes qu'AB InBev peut recevoir de ses filiales est subordonné, entre autres restrictions, aux limitations générales imposées par les lois sur les sociétés, les restrictions de transfert des capitaux et des restrictions des échanges de contrôle dans les juridictions respectives où opèrent et sont établies ces filiales. Les restrictions de transfert de capital sont également fréquentes dans certains pays émergents et peuvent affecter la capacité d'AB InBev à mettre en place la structure de capital qu'elle juge efficace. Les dividendes versés à AB InBev par certaines de ses filiales sont également soumis à une retenue à la source. Cette retenue à la source, lorsqu'elle existe, ne dépasse généralement pas 10%.

## BENEFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 3 648m d'USD (30 juin 2011: 2 414m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation pendant la période, calculé comme suit:

Millions d'actions	2012	2011
Actions ordinaires émises au 1 <sup>er</sup> janvier, moins les actions de trésorerie .....	1 598	1 593
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions .....	1	1
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 30 juin .....</b>	<b>1 599</b>	<b>1 594</b>

Le calcul du bénéfice dilué par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 3 648m d'USD (30 juin 2011: 2 414m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires (diluées) en circulation pendant la période, calculée comme suit:

Millions d'actions	2012	2011
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 30 juin .....	1 599	1 594
Impact des options d'achat d'actions, warrants et actions restreintes .....	25	19
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées au 30 juin .....</b>	<b>1 624</b>	<b>1 613</b>

Le calcul du bénéfice par action hors éléments non-récurrents est basé sur le profit après taxes mais avant éléments non-récurrents attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Un rapprochement du profit avant éléments non-récurrents et du profit attribuable aux détenteurs des capitaux propres est calculé comme suit:

Millions d'USD	2012	2011
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	3 628	2 758
Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir note 7) .....	21	(51)
Coût de financement non-récurrent, après impôts, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir note 7) .....	(1)	(293)
<b>Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....</b>	<b>3 648</b>	<b>2 414</b>

Le tableau ci-dessous reprend le calcul du BPA:

Millions d'USD	2012	2011
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	3 648	2 414
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires .....	1 599	1 594
<b>Bénéfice de base par action .....</b>	<b>2,28</b>	<b>1,51</b>
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	3 628	2 758
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires .....	1 599	1 594
<b>BPA hors éléments non-récurrents .....</b>	<b>2,27</b>	<b>1,73</b>
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	3 648	2 414
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées) .....	1 624	1 613
<b>Bénéfice dilué par action .....</b>	<b>2,25</b>	<b>1,50</b>
Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev .....	3 628	2 758
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées) .....	1 624	1 613
<b>BPA hors éléments non-récurrents, dilué .....</b>	<b>2,23</b>	<b>1,71</b>

La valeur moyenne de marché des actions de l'entreprise utilisée dans le calcul de l'effet dilutif des options et des actions restreintes est basée sur les cours du marché pour la période durant laquelle les options et les actions restreintes étaient en circulation. 4,3m d'options et d'actions restreintes ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options et actions restreintes sont anti-dilutives au 30 juin 2012.

## 16. EMPRUNTS PORTANT INTERETS

Cette annexe fournit des informations sur les emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, se référer à l'annexe 18 *Risques provenant d'instruments financiers*.

### EMPRUNTS NON-COURANTS

Millions d'USD	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emprunts bancaires garantis .....	65	95
Emprunts bancaires non garantis .....	4 616	4 022
Obligations émises non garanties .....	27 389	30 278
Autres emprunts garantis .....	-	6
Autres emprunts non garantis .....	74	77
Dettes de contrats de location-financement .....	129	120
	<b>32 273</b>	<b>34 598</b>

### EMPRUNTS COURANTS

Millions d'USD	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emprunts bancaires garantis .....	50	60
Billets de trésorerie .....	2 255	2 287
Emprunts bancaires non garantis .....	325	580
Obligations émises non garanties .....	4 916	2 624
Autres emprunts non garantis .....	6	-
Dettes de contrats de location-financement .....	15	3
Emprunts bancaires garantis .....	3	5
	<b>7 570</b>	<b>5 559</b>

La dette financière courante et non courante d'AB InBev s'élève à 39,8 milliards d'USD au 30 juin 2012, contre 40,2 milliards d'USD au 31 décembre 2011.

En connexion avec l'annonce faite le 29 juin 2012 de l'accord conclu entre Grupo Modelo et AB InBev impliquant l'acquisition par ce dernier de la participation qu'AB InBev ne détient pas encore dans Grupo Modelo, AB InBev a contracté un financement bancaire à long terme à hauteur de 14,0 milliards d'USD, en date du 20 juin 2012. Le nouveau financement consiste en une convention de facilités de crédit (« 2012 Facilities Agreement ») de 14,0 milliards d'USD comprenant une « Facilité de crédit A » d'un montant nominal pouvant aller jusqu'à 6,0 milliards d'USD ayant une maturité maximale de deux ans à partir de la date de financement et une « Facilité de crédit B » de trois ans pour un nominal pouvant aller jusqu'à 8,0 milliards d'USD générant des intérêts à taux flottant suivant le taux LIBOR, augmenté de la marge. Les marges sur chaque ligne de crédit seront déterminées sur base de notations données par les agences de notation de crédit à la dette long terme d'AB InBev. Pour la ligne de crédit A, la marge se situe entre 0,85% par an et 2,15% par an. Pour la ligne de crédit B, la marge varie entre 1,10% par an et 2,40% par an. Selon la notation actuelle de la dette d'AB InBev, la marge initiale serait de 1,00% et de 1,25% respectivement. Les trésoreries provenant des tirages sur cette nouvelle ligne de crédit doivent être consacrées, directement ou indirectement, à l'acquisition de Grupo Modelo, au refinancement de l'endettement existant de Grupo Modelo ou tout coût y afférant. Au 30 juin 2012, les facilités de crédit sont toutes deux non utilisées. Chaque ligne de crédit est utilisable jusqu'au 20 juin 2013, avec une possibilité de prolongation jusqu'au 20 décembre 2013 si AB InBev le demande. Dans l'éventualité où AB InBev prolonge la période de disponibilité de la ligne de crédit, l'échéance de la ligne de crédit B sera réduite à hauteur de la période d'extension du délai d'utilisation. Des frais d'engagement sont payables sur les fonds disponibles mais non tirés de cette convention de facilités de crédit 2012. Ces frais sont enregistrés en tant que coût financier non-récurrent.

Pendant le second trimestre 2012, AB InBev a remboursé de manière anticipée une valeur totale en capital de 185m d'USD d'obligations à taux fixes Anheuser-Busch ayant différentes maturités entre 2032 et 2047.

Au 30 juin 2012, le solde subsistant tiré de la facilité de crédit modifiée, multidevises et à caractère renouvelable de 8,0 milliards d'USD, s'élève à 830m d'USD.

Au 30 juin 2012, les billets de trésorerie s'élèvent à 2,3 milliards d'USD et sont relatifs à des plans en USD et en euros avec une émission totale autorisée de respectivement 3,0 milliards d'USD et 1,0 milliard d'euros.

### TABLEAU DES ECHEANCES ET DES REMBOURSEMENTS DES DETTES AU 30 JUIN 2012

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3- 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis .....	115	50	18	16	21	10
Billets de trésorerie .....	2 255	2 255	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis .....	4 941	325	335	150	4 122	9
Obligations émises non garanties .....	32 305	4 916	2 601	5 403	4 185	15 200
Autres emprunts garantis .....	6	6	-	-	-	-
Autres emprunts non garantis .....	89	15	12	9	8	45
Dettes de contrats de location-financement .....	132	3	1	2	5	121
	<b>39 843</b>	<b>7 570</b>	<b>2 967</b>	<b>5 580</b>	<b>8 341</b>	<b>15 385</b>

**TABLEAU DES ECHEANCES ET DES  
REMBOURSEMENTS DES DETTES AU  
31 DECEMBRE 2011**

Millions d'USD	Total	1 an ou moins	1-2 ans	2-3 ans	3- 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis .....	155	60	30	26	33	6
Billets de trésorerie .....	2 287	2 287	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis .....	4 602	580	328	188	3 505	1
Obligations émises non garanties .....	32 902	2 624	2 751	5 206	4 553	17 768
Autres emprunts garantis.....	6	-	6	-	-	-
Autres emprunts non garantis.....	80	3	13	13	12	39
Dettes de contrats de location- financement .....	125	5	1	2	4	113
	<b>40 157</b>	<b>5 559</b>	<b>3 129</b>	<b>5 435</b>	<b>8 107</b>	<b>17 927</b>

La dette nette est définie comme la somme des emprunts courants et non courants portant intérêts augmentée des découverts bancaires et diminuée des titres d'emprunts et de la trésorerie. La dette nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par la direction d'AB InBev pour mettre en évidence les changements de position de liquidité globale de l'entreprise. La société estime que la dette nette est un indicateur significatif pour les investisseurs dans la mesure où elle est l'une des principales mesures utilisées par le management d'AB InBev pour apprécier ses progrès dans la réduction de l'endettement.

La dette nette d'AB InBev a augmenté pour s'élever à 35,7 milliards d'USD au 30 juin 2012, contre 34,7 milliards d'USD au 31 décembre 2011. Outre les résultats d'exploitation nets des investissements, l'endettement net est impacté principalement par le paiement des dividendes aux actionnaires de AB InBev et Ambev (3 079m d'USD), le paiement des intérêts et des impôts (1 849m d'USD), le paiement lié à l'alliance stratégique avec Cervecería Nacional Dominicana S.A (1 262m d'USD) et l'impact des fluctuations des taux de change des monnaies étrangères (232m d'USD de diminution de l'endettement net).

Le tableau suivant présente une situation de la dette nette d'AB InBev aux dates indiquées:

Millions d'USD	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emprunts non-courants .....	32 273	34 598
Emprunts courants .....	7 570	5 559
	<b>39 843</b>	<b>40 157</b>
Découverts bancaires .....	-	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(3 673)	(5 320)
Intérêts reçus sur les prêts (incluant les créances client et autres débiteurs).....	(333)	(30)
Titres d'emprunt (incluant les placements) .....	(143)	(127)
<b>Dette nette.....</b>	<b>35 694</b>	<b>34 688</b>

## 17. PAIEMENTS FONDES SUR DE ACTIONS<sup>1</sup>

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration de recevoir ou d'acquérir des actions d'AB InBev ou d'Ambev. Pour tous les plans à options, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant le modèle binomial Hull, modifié afin de refléter les dispositions d'IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions* qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne peuvent pas influencer la juste valeur de l'option.

Les paiements fondés sur des actions se sont traduits par une charge totale de 98m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2012 (y compris la charge au titre des rémunérations variables réglées en actions), comparé à 97m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2011.

### PLANS DE COMPENSATION AB INBEV FONDES SUR DES ACTIONS

En 2012, AB InBev a émis 0,6m d'USD d'actions restreintes en accord avec le Plan de Compensation tel que modifié en 2010 et relatif au bonus de 2011. Ces actions restreintes sont valorisées au prix de l'action à la date d'attribution, ce qui représente une juste valeur d'approximativement 45m d'USD et sont définitivement acquises après cinq ans. De plus, les détenteurs d'actions restreintes peuvent prétendre recevoir d'AB InBev des actions restreintes supplémentaires égales aux dividendes déclarés depuis que les actions restreintes ont été accordées.

AB InBev a accordé 0,2m warrants en faveur des membres du conseil d'administration en 2012. Ces warrants seront acquis en annuités égales sur une période de trois ans (un tiers au 1er janvier 2014, un tiers au 1er janvier 2015 et le dernier tiers au 1er janvier 2016) et totalisent une juste valeur d'environ 3m d'USD.

### PLAN DE COMPENSATION AMBEV BASES SUR DES ACTIONS

Depuis 2005, Ambev dispose d'un plan substantiellement similaire au Plan de Compensation basé sur des actions, selon lequel les bonus accordés aux employés et au management sont en partie versés sous forme d'actions. Selon le plan de compensation basé sur des actions modifié en 2010, Ambev a émis en 2012 0,6m d'actions restreintes avec une juste valeur estimée à 25m d'USD.

Afin d'encourager la mobilité du management, les caractéristiques de certaines options Ambev accordées ont été modifiées et la caractéristique de protection du dividende de ces options a été annulée et remplacée par l'émission de 0,1m d'options en 2012 représentant la valeur économique de la caractéristique de protection du dividende. Etant donné qu'il n'y a pas eu de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée juste après la modification, aucune charge complémentaire n'a été comptabilisée en conséquence de cette modification.

<sup>1</sup> Les montants ont été convertis en USD au taux de change moyen de la période.

## 18. RISQUES PROVENANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

AB InBev est exposé de par son activité à une variété de risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt, le risque sur les matières premières et le risque sur les actions), le risque de crédit et de liquidité. L'entreprise analyse chacun de ces risques individuellement et de façon interconnectée et définit des stratégies visant à gérer l'impact économique de la performance de l'entreprise en accord avec la politique de gestion de risques financiers.

Certaines de ces stratégies de gestion des risques conduisent à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les principaux instruments dérivés utilisés sont des contrats de taux de change, des contrats de change à terme (« futures ») et options négociés sur un marché régulé, des swaps et des contrats à terme de taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et de change (CCIRS), des contrats à terme « futures » de taux d'intérêt négociés sur un marché régulé, des swaps de marchandise, des contrats à terme (“futures”) sur marchandise et sur actions négociés sur un marché régulé. La politique d'AB InBev relative à la gestion des risques interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Mis à part les éléments cités ci-dessous, il n'y a pas eu de changement significatif de l'annexe 28 *Risques découlant d'instruments financiers* des états financiers consolidés du 31 décembre 2011.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existants au 30 juin 2012 par maturité. Les montants présentés dans ce tableau sont les montants notionnels.

Millions d'USD	30 juin 2012					31 décembre 2011				
	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Monnaies étrangères</b>										
Contrats de change à terme .....	5 529	40	-	-	-	5 614	1 422	-	-	-
Contrats de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères .....	2 301	-	-	-	-	1 118	180	5	-	-
Autre dérivés sur devises.....	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Taux d'intérêt</b>										
Swaps de taux d'intérêt .....	2 811	15 700	4 550	3 050	148	70 578	6 583	11 050	350	160
Swaps de taux d'intérêt et de change .....	2 587	1 032	946	1 142	360	887	955	639	973	1 532
Contrat de 'futures' cotés sur le cours des taux d'intérêt .....	101	-	49	-	-	145	-	4	43	3
Autre dérivés sur taux d'intérêt .....	1 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Matières premières</b>										
Swaps d'aluminium .....	1 327	357	-	-	-	1 372	553	-	-	-
Autres dérivés des matières premières .....	762	90	-	-	-	756	87	-	-	-
<b>Fonds propres</b>										
Instruments de capital.....	378	1 009	-	-	-	399	710	-	-	-

Afin de financer l'acquisition d'Anheuser-Busch, AB InBev a souscrit une ligne de crédit senior de 45 milliards d'USD, tirée à hauteur de 44 milliards d'USD (ligne de crédit senior 2008). Au moment de l'acquisition d'Anheuser-Busch, le taux d'intérêt fut fixé à un taux moyen pondéré de 3,875% par année (auquel s'ajoutent les marges applicables) pour une partie de la dette équivalente à 34,5 milliards d'USD grâce à une série de contrats de couverture pour la période 2009 à 2011. Une part des accords de couverture a été étendue avec succès pour une période additionnelle de deux ans. En 2009, la société a remboursé une partie de la ligne de crédit senior 2008 et en 2010, la ligne de crédit 2008 a été intégralement refinancée et partiellement remplacée par la ligne de crédit senior 2010 comme décrit dans l'annexe 23 *emprunts portant intérêts*- des états financiers consolidés au 31 décembre 2011. Suite aux opérations de remboursement et de refinancement réalisées en 2009, 2010 et 2011, la société a contracté de nouveaux swaps de taux d'intérêt afin de compenser le risque des taux d'intérêt des contrats de couverture initiaux ne couvrant plus aucun sous-jacent à la suite de ces remboursements. Au 31 décembre 2011, il n'y avait aucune position ouverte restante couvrant l'exposition d'intérêt sur le solde ouvert de la ligne de crédit senior 2010. Pendant la période de six mois se terminant le 30 juin 2012, des swaps sur taux d'intérêt pour un notionnel équivalent approximativement à 69,1 milliards d'USD sont venus à maturité.

En outre, pendant la période de six mois se terminant le 30 juin 2012, l'entreprise a contracté des swaps sur taux d'intérêt pour un total notionnel s'élevant à 5,2 milliards d'USD et des dérivés sur taux d'intérêt fixes (« Treasury Lock ») pour un montant notionnel de 1,5 milliard d'USD afin de couvrir anticipativement les émissions futures d'obligations.

### RISQUE DE PRIX DES ACTIONS

En 2010, 2011 et 2012, AB InBev a contracté une série de contrats dérivés pour couvrir le risque émanant des différents programmes de paiements fondés sur des actions. Le but de ces dérivés est de couvrir efficacement le risque d'une hausse du prix des actions AB InBev impactant de manière négative les flux de trésorerie futurs au titre des paiements fondés sur des actions. Ces instruments dérivés ne répondent pas aux critères nécessaires à la comptabilité de couverture. Par conséquent, ils n'ont pas été associés à une relation de couverture.

Au 30 juin 2012, un risque équivalent à 21m d'actions d'AB InBev a été couvert, générant un produit de 390m d'USD reconnu en compte de résultats pour la période.

### RISQUE DE LIQUIDITE

Le tableau ci-dessous représente les échéances contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les actifs et passifs financiers dérivés:

30 juin 2012							
Millions d'USD	Valeur comptable <sup>1</sup>	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
<b>Passifs financiers non-dérivés</b>							
Emprunts bancaires garantis .....	(115)	(126)	(54)	(21)	(17)	(23)	(11)
Billets de trésorerie .....	(2 255)	(2 259)	(2 259)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis .....	(4 941)	(5 355)	(438)	(445)	(242)	(4 220)	(10)
Obligations émises non garanties .....	(32 305)	(49 705)	(6 543)	(4 267)	(6 910)	(6 620)	(25 365)
Autres emprunts garantis .....	(6)	(6)	(6)	-	-	-	-
Autres emprunts non garantis .....	(89)	(133)	(18)	(17)	(13)	(12)	(73)
Dettes de contrats de location-financement .....	(132)	(269)	(15)	(12)	(12)	(25)	(205)
Créances commerciales et autres créances .....	(12 634)	(12 753)	(10 718)	(136)	(148)	(230)	(1 521)
	<b>(52 477)</b>	<b>(70 606)</b>	<b>(20 051)</b>	<b>(4 898)</b>	<b>(7 342)</b>	<b>(11 130)</b>	<b>(27 185)</b>
<b>Actifs et passifs financiers dérivés</b>							
Dérivés des taux d'intérêt .....	(419)	(450)	(144)	(174)	(58)	(84)	10
Dérivés de change des monnaies étrangères .....	(149)	(167)	(167)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change ..	241	288	24	94	62	108	-
Dérivés des matières premières .....	(338)	(339)	(305)	(34)	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres .....	236	238	98	140	-	-	-
	<b>(429)</b>	<b>(430)</b>	<b>(494)</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>10</b>
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie .....	(527)	(573)	(335)	(90)	(64)	(84)	-

31 décembre 2011							
Millions d'USD	Valeur comptable <sup>1</sup>	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
<b>Passifs financiers non-dérivés</b>							
Emprunts bancaires garantis .....	(155)	(169)	(65)	(33)	(29)	(36)	(6)
Billets de trésorerie .....	(2 287)	(2 291)	(2 291)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis .....	(4 602)	(5 073)	(715)	(418)	(266)	(3 672)	(2)
Obligations émises non garanties .....	(32 902)	(51 881)	(4 464)	(4 515)	(6 857)	(7 321)	(28 724)
Autres emprunts garantis .....	(6)	(6)	(1)	(5)	-	-	-
Autres emprunts non garantis .....	(80)	(125)	(5)	(17)	(16)	(16)	(71)
Dettes de contrats de location-financement .....	(125)	(259)	(17)	(11)	(11)	(24)	(196)
Découverts bancaires .....	(8)	(8)	(8)	-	-	-	-
Créances commerciales et autres créances .....	(12 925)	(13 080)	(11 910)	(131)	(162)	(261)	(616)
	<b>(53 090)</b>	<b>(72 892)</b>	<b>(19 476)</b>	<b>(5 130)</b>	<b>(7 341)</b>	<b>(11 330)</b>	<b>(29 615)</b>
<b>Actifs et passifs financiers dérivés</b>							
Dérivés des taux d'intérêt .....	(710)	(712)	(541)	(145)	(34)	-	8
Dérivés de change des monnaies étrangères .....	3	(7)	(7)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change ..	189	221	(27)	(33)	162	60	59
Dérivés des matières premières .....	(324)	(324)	(250)	(74)	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres .....	178	180	49	131	-	-	-
	<b>(664)</b>	<b>(642)</b>	<b>(776)</b>	<b>(121)</b>	<b>128</b>	<b>60</b>	<b>67</b>
Dont: liés directement aux couvertures de flux de trésorerie .....	(243)	(253)	(173)	(80)	-	-	-

<sup>1</sup> "Valeur comptable" correspond à valeur comptable nette reconnue au bilan à chaque date de reporting

## JUSTE VALEUR

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan:

Millions d'USD	Actifs		Passifs		Net	
	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2012	31 décembre 2011
<b>Monnaies étrangères</b>						
Contrats de change à terme .....	175	210	(277)	(208)	(102)	2
Contrat de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères .....	73	32	(125)	(31)	(52)	1
Autres dérivés sur devises .....	5	-	-	-	5	-
<b>Taux d'intérêt</b>						
Swaps de taux d'intérêt .....	143	335	(548)	(1 045)	(405)	(710)
Swaps de taux d'intérêt et de change .....	503	407	(262)	(218)	241	189
Autres dérivés sur taux d'intérêt .....	-	-	(14)	-	(14)	-
<b>Matières premières</b>						
Swaps d'aluminium .....	46	57	(373)	(341)	(327)	(284)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre .....	6	11	(20)	(18)	(14)	(7)
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé .....	25	28	(12)	(38)	13	(10)
Autres dérivés des matières premières ..	25	14	(35)	(37)	(10)	(23)
<b>Fonds propres</b>						
Instruments de capital .....	236	178	-	-	236	178
	<b>1 237</b>	<b>1 272</b>	<b>1 666</b>	<b>(1 936)</b>	<b>(429)</b>	<b>(664)</b>

Durant la période de six mois se terminant le 30 juin 2012, l'évaluation au prix du marché du solde des swaps de taux d'intérêt a diminué de 305m d'USD, principalement dû au paiement d'intérêts sur instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de couverture.

Au 30 juin 2012, le passif évalué à la valeur de marché de 548m d'USD pour les swaps de taux d'intérêt comprend principalement la part impayée des couvertures non dénouées en conséquence du remboursement et du refinancement des lignes de crédit senior de 2008 et 2010 et qui ont été enregistrées comme charges non récurrentes au compte de résultat en 2009, 2010 et 2011 (voir annexe 23 *Prêts et emprunt portant taux d'intérêt* dans les états financiers consolidés du 31 décembre 2011) ainsi que la valeur de marché des dérivés destinés à couvrir anticipativement les émissions d'obligation prévues à hauteur de 5,2 milliards d'USD.

## 19. PASSIFS EVENTUELS <sup>1</sup>

L'entreprise a des passifs éventuels pour lesquels, selon la direction et ses conseils juridiques, le risque de perte est possible mais n'est pas probable. C'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée. Les passifs éventuels les plus importants sont repris ci-dessous.

### QUESTIONS FISCALES

Au 30 juin 2012, les procédures fiscales significatives d'AB InBev sont principalement liées à Ambev et ses filiales avec un risque total estimé de perte de 9,9 milliards de reals brésiliens (4,9 milliards d'USD). Au 31 décembre 2011, le risque total estimé de perte s'élevait à 9,5 milliards de reals brésiliens (5,1 milliards d'USD).

Approximativement 7,1 milliards de reals brésiliens (3,5 milliards d'USD) du risque total estimé de perte repris ci-dessus sont relatifs à l'impôt sur le résultat et aux cotisations sociales et approximativement 2,4 milliards de reals brésiliens (1,2 milliard d'USD) sont relatifs à la taxe sur la valeur ajoutée et aux taxes d'accises, dont les plus importants sont discutés ci-dessous. Au 31 décembre 2011, les montants relatifs à l'impôt sur le résultat et aux cotisations sociales et les montants relatifs aux taxes sur la valeur ajoutée et aux taxes d'accises s'élevaient respectivement à 7,0 milliards de reals brésiliens (3,7 milliards d'USD) et 2,2 milliards de reals brésiliens (1,2 milliard d'USD).

Pendant le premier trimestre 2005, certaines filiales d'Ambev ont été soumises à un certain nombre d'avis d'imposition par les administrations fiscales brésiliennes relatifs aux résultats de ses filiales étrangères. En décembre 2008, le tribunal administratif a rendu son jugement pour un de ces avis d'imposition relatif aux revenus des filiales étrangères d'Ambev. Cette décision était partiellement favorable à Ambev, et en lien avec la partie restante, Ambev a fait appel de la décision et attend le jugement final. En septembre 2011, le tribunal administratif a rendu une décision favorable à Ambev en ce qui concerne un autre cas d'enrôlement d'impôt relatif aux résultats étrangers. Suite à ces décisions, Ambev estime le risque de pertes éventuelles relatives à ces notifications à approximativement 2,6 milliards de reals brésiliens (1,3 milliard d'USD) au 30 juin 2012. Ambev n'a enregistré aucune provision en lien avec ceci.

En décembre 2011, Ambev a reçu un enrôlement fiscal relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion d'InBev Holding Brasil S.A. avec Ambev. Ambev a contesté cet enrôlement en juin 2012 et attend la décision émanant du premier niveau administratif (*Conselho Administrativo de Recursos Fiscais do Ministério da Fazenda - CARF*). Sur base de l'avis de son conseil juridique,

<sup>1</sup> Les montants ont été convertis en USD sur base du cours de clôture de la période.

Ambev estime une perte possible en relation avec cet avis d'imposition d'approximativement 3,6 milliards de reais brésiliens (1,8 milliard d'USD) en date du 30 juin 2012. Ambev n'a pas enregistré de provision en ce sens. Dans l'éventualité où ces montants seraient imputés à Ambev, Anheuser-Busch InBev SA/NV remboursera à Ambev le montant proportionnel au bénéfice reçu par Anheuser-Busch InBev SA/NV suite au protocole de fusion, ainsi que les coûts y afférant.

Ambev et certaines de ses filiales ont reçu un certain nombre de notifications des autorités brésiliennes de l'impôt fédéral concernant l'application de pertes fiscales en relation aux fusions de sociétés. Ambev estime l'exposition totale des pertes possibles en relation à ces avis d'imposition à environ 534m de reais brésiliens (264m d'USD) au 30 juin 2012.

## **WARRANTS**

Certains propriétaires de warrants émis par Ambev en 1996, exerçables en 2003, ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur inférieure à celle qu'Ambev considère avoir été établie au moment de l'émission des warrants. Au cas où Ambev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 27 684 596 actions préférentielles et de 6 881 719 actions ordinaires serait nécessaire. Ambev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur de marché actuelle des actions. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1% pour l'ensemble des actionnaires d'Ambev. Par ailleurs, les détenteurs de ces warrants exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003, soit environ 314m reais brésiliens (155m d'USD) en plus des honoraires légaux. Ambev conteste ces exigences et envisage de défendre vigoureusement son cas.

## **QUESTIONS ANTITRUST**

Le 22 juillet 2009, CADE, l'autorité de la concurrence au Brésil, a émis son jugement dans la Procédure Administrative No. 08012.003805/2004-1. Cette procédure a été intentée en 2004 suite à une plainte introduite par Schincariol (une brasserie d'Amérique du Sud et producteur de boissons basé au Brésil) et vise principalement à enquêter sur le comportement d'Ambev dans le marché et plus particulièrement sur notre programme de fidélisation de la clientèle appelé "Tô Contigo", lequel est semblable aux programmes de fidélisation en matière de vols aériens (« frequent flyer ») et autres programmes de « miles ». Au cours de son enquête, le Secrétariat du Droit Économique du Ministère de la Justice (le « SDE ») a conclu que le programme devrait être considéré comme étant anticoncurrentiel si certains ajustements n'étaient pas apportés. Ces ajustements ont déjà été incorporés en grande partie dans la version actuelle du Programme. L'avis du SDE ne comportait aucune menace d'amende et recommandait que les autres accusations soient déboutées. Suite à l'avis du SDE, la procédure a été renvoyée au CADE, lequel a émis un jugement qui, entre autres, imposait une amende de 353m de reais brésiliens (175m d'USD). Ambev est d'avis que la décision n'est pas fondée et a interjeté appel auprès de la Cour fédérale laquelle a ordonné la suspension de l'amende moyennant constitution d'une garantie. Ambev a déjà remis une lettre de garantie bancaire (« carta de fiança ») à cette fin. Selon l'analyse de nos conseillers, une perte est possible (mais non probable), raison pour laquelle la société n'a pas acté de provisions dans ses états financiers. Au 30 juin 2012, la limite attendue de cette possible perte s'élèverait à 414 m réal brésiliens (205m d'USD) et les honoraires légaux supplémentaires qui y sont liés incluant les intérêts courus. Ambev est également impliquée dans d'autres procédures administratives devant CADE et SDE visant à enquêter sur certains comportements dont aucun ne viole, selon AB InBev, les règles et règlements de concurrence applicables.

En Août 2011, l'Office fédéral allemand des cartes (Bundeskartellamt) a initié une enquête à l'encontre de plusieurs brasseries et détaillants en Allemagne faisant suite à des allégations portant sur la concentration verticale des prix par les brasseries vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux en Allemagne. En fonction des résultats de cette enquête la société pourrait devoir faire face à des amendes. La société prend les mesures appropriées au niveau des procédures en cours mais n'a jusqu'à maintenant enregistré aucune provision pour une amende potentielle étant donné qu'à l'heure actuelle, elle ne sait pas si elle devra faire face à une telle amende ; et n'est de toute manière pas capable à ce stade de réaliser une estimation fiable du montant. De plus, l'entreprise n'est actuellement pas en mesure d'estimer de manière vraisemblable la date de résolution de ces investigations.

## **LITIGES 2009 RELATIFS A CERTAINES DISPOSITIONS DES REGIMES DE PENSION**

Le 1er décembre 2009, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été assignées devant la Cour fédérale dans le District Est du Missouri, dans une action intitulée Richard F. Angevine contre AB InBev et al. Le demandeur entend représenter un groupement de salariés de Busch Entertainment Corporation, cédée le 1er décembre 2009, et de quatre usines de Metal Container Corporation cédées le 1er octobre 2009. Il entend également représenter un groupement de salariés de toute autre filiale d'Anheuser-Busch Companies, Inc (ABC), qui a été cédée ou qui peut être cédée durant la période allant du 18 novembre 2008 jusqu'au 17 novembre 2011. L'action porte essentiellement sur le fait que ce groupement serait en droit d'obtenir une majoration des indemnités de retraite en vertu des articles 4.3 et 19.11 (f) du Plan de Pension des employés salariés d'Anheuser-Busch Companies Inc. (le « Plan »). Plus spécifiquement, le demandeur prétend que les cessions en question ont abouti à une « résiliation involontaire » de son contrat d'emploi avec ABC et ses divisions et filiales d'exploitation et ce endéans les trois ans du rapprochement ABC/InBev intervenu le 18 novembre 2008, ce qui engendrerait prétendument une majoration des indemnités de retraite en vertu du Plan. Le demandeur prétend que, en omettant de lui fournir ainsi qu'aux autres membres du groupe ces indemnités majorées, AB InBev et al. ont manqué à leurs obligations fiduciaires prévues à l'ERISA. L'action vise à obtenir des dommages-intérêts et la couverture des frais de procédure. Le 16 juillet 2010 la Cour a estimé que l'action visant à établir une violation des obligations fiduciaires et à obtenir des dommages-intérêts, n'était pas fondée. La Cour a également estimé que R Angevine n'a pas utilisé toutes les possibilités de recours administratifs, ce qu'il aurait dû faire avant d'entamer une action en justice. R Angevine a interjeté appel contre cette décision auprès de la Cour d'Appel du Eight Circuit. Le 22 juillet 2011, la Cour d'Appel a confirmé la décision de la Cour Fédérale. Aucun nouvel appel n'a été interjeté.

Le 15 septembre 2010, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été assignées devant la Cour fédérale dans le District Sud de l'Ohio, dans une action intitulée Rusby Adams et al contre AB InBev et al. L'action a été intentée par quatre employés des usines de Metal Container Corporation situées à Columbus – Ohio, Gainesville – Floride, et Ft Atkinson – Wisconsin, qui ont été cédées le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Comme dans l'affaire Angevine, les demandeurs entendent représenter un groupement de participants au Plan de Pension des employés salariés d'Anheuser-Busch Companies Inc. (« le « Plan ») qui étaient employés par des filiales d'Anheuser-Busch Companies Inc. qui ont été cédées ou qui peuvent être cédées durant la période allant du 18 novembre 2008 jusqu'au 17 novembre 2011. Comme dans l'affaire Angevine, les demandeurs prétendent (i) avoir droit aux avantages prévus par la section 19.11

(f) du Plan ; (ii) que la non-attribution de ces avantages constitue une violation de nos obligations fiduciaires. AB InBev estimait disposer des éléments de défense contre ces revendications et a introduit une requête visant à déclarer l'action non-fondée (Motion to Dismiss). Le 25 avril 2011, la Cour a rejeté les réclamations concernant les obligations fiduciaires. La seule revendication en suspens concerne les avantages prévus par la section 19.11(f). Le 28 mars 2012, la Cour a confirmé qu'un recours collectif composé d'anciens employés des activités MCC cédées peut être intenté. Les conclusions sur le fonds ont été prises, et nous attendons dès à présent une décision de la Cour.

Le 10 janvier 2012, un recours collectif affirmant des revendications semblables à celles affirmées dans la poursuite intentée par Angevine a été déposé devant la Cour fédérale dans le District Est du Missouri, dans une action intitulée Nancy Anderson et al. contre Anheuser-Busch Companies Pension Plan et al. Contrairement à l'affaire Angevine, les demandeurs allèguent un épuisement de tous les recours administratifs. Aucune notification du grief n'est intervenue à ce jour.

## **20. PARTIES LIEES**

Il n'y a pas de changement significatif aux transactions avec les parties liées de l'entreprise pendant les six premiers mois de 2012, en comparaison avec 2011.

## **21. EVENEMENTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE**

Le 16 juillet 2012, AB InBev Worldwide Inc., une filiale de AB InBev, a émis pour un montant total en principal de 7,5 milliards d'USD, dont 1,5 milliard d'USD d'obligations à taux fixe à échéance 2015, 2,0 milliards d'USD d'obligations à taux fixe à échéance 2017, 3,0 milliards d'USD d'obligations à taux fixe à échéance 2022 et 1,0 milliard d'USD d'obligations à taux fixe à échéance 2042. Les obligations porteront intérêts à un taux annuel de 0,800% pour les obligations à échéance 2015, de 1,375% pour celles à échéance 2017, de 2,500% pour celles à échéance de 2022 et de 3,750% pour celles à échéance de 2042.

## 5. Glossaire

### **TAUX MOYEN D'IMPOSITION NONIMAL**

Calculé en appliquant le taux légal d'imposition de chaque pays sur la base taxable de chaque entité et en divisant la charge d'impôt ainsi obtenu par la base taxable

### **BENEFICE DILUÉ PAR ACTION**

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires.

### **NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DILUÉ D'ACTIONS ORDINAIRES**

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, ajusté de l'effet des stock-options.

### **EBIT**

Bénéfice d'exploitation.

### **EBITDA**

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

### **BÉNÉFICE PAR ACTION**

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires.

### **CAPITAUX INVESTIS**

Ils se composent des immobilisations corporelles, des goodwill, des immobilisations incorporelles, des investissements dans les entreprises associées et des titres de capitaux propres, du fonds de roulement, des provisions, des avantages au personnel et des impôts différés.

### **FRAIS DE MARKETING**

Les frais de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing, les frais de publicité (frais d'agence, frais de média, etc.), les frais de "sponsoring", les événements, les enquêtes et les études de marché.

### **DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT**

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, diminuées des revenus des cessions.

### **DETTE FINANCIÈRE NETTE**

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme augmentés des découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie.

### **ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS**

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise.

### **NORMALISÉ**

Le terme "normalisé" renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action, taux d'impôt effective) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. AB InBev est convaincue qu'il est capital de communiquer et d'expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d'AB InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

### **BÉNÉFICE DILUÉ NORMALISÉ PAR ACTION**

Bénéfice dilué par action, corrigé des éléments non-récurrents.

### **EBIT NORMALISÉ**

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

### **EBITDA NORMALISÉ**

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations, corrigé des éléments non-récurrents.

### **TAUX EFFECTIF D'IMPÔT NORMALISÉ**

Taux effectif d'impôt corrigé des éléments non récurrents.

### **BÉNÉFICE NORMALISÉ PAR ACTION**

Bénéfice par action, corrigé des éléments non-récurrents.

### **BÉNÉFICE NORMALISÉ**

Bénéfice corrigé des éléments non-récurrents.

### **BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ**

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

### **PAY OUT RATIO**

Dividende brut par action multiplié par le nombre d'actions ordinaires émises à la fin de l'exercice, divisé par le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.

### **PRODUITS**

Produits bruts moins les droits d'accises et ristournes.

### **FRAIS COMMERCIAUX**

Les frais commerciaux incluent tous les coûts de vente des produits, y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

**SCOPE**

Les données financières sont analysées en éliminant l'impact des changements des monnaies étrangères dans les opérations étrangères, et scopes. Un scope représente l'impact d'acquisitions et cessions, l'initiation, la cession ou le transfert d'activités entre les segments, les pertes et profits enregistrés au cours des changements dans l'année en comptabilité et que le management ne considère pas comme des sous-jacents de la performance du business.

**NOMBRE MOYEN D' ACTIONS ORDINAIRES**

Nombre d'actions en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions annulées, rachetées ou émises pendant la période, multiplié par un facteur temps moyen.

**BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT**

Comprend les stocks, clients, autres créances, dettes commerciales et autres dettes, à la fois courantes et non courantes.